

Les Quatre discutent du sort de l'Allemagne

Le fédéral et les provinces Déclaration importante de la Russie

Des citations qu'il faut rééditer souvent — En marge d'une causerie de M. Onésime Gagnon

Qu'advient-il de l'Allemagne vaincue? — La France, la Russie et les Etats-Unis auraient des projets différents à exposer — On attend une déclaration importante de M. Molotov

La rupture retentissante de la conférence intergouvernementale tenue à Ottawa aura eu, entre autres effets, de rappeler à quelques Canadiens de fraîche date quelques vérités et des faits qui sont en train de s'oublier. Car dans certains milieux, surtout chez les naturalisés de plus ou moins récente inscription, on a tendance à considérer les provinces comme des conseils municipaux reluisants. On comprend que le député fédéral immigré de Londres il y a quelque trente ans, puisse parler dédaigneusement d'«une collection de provinces» ou de «Balkans d'Amérique du Nord». Il ignore tout du passé, des traditions politiques, de l'histoire des lents et difficiles développements qui ont fini par constituer le Canada actuel.

Parmi le groupe des centralisateurs fédéraux, la théorie en vogue veut que le régime fédératif qui fut élaboré et sanctionné en 1867 ne soit qu'une simple décision du Parlement britannique et qu'on ne puisse avec raison invoquer les grands mots de «traité», «pacte» entre les deux grandes races du peuple canadien. Et sans doute cela peut s'interpréter ainsi de la même façon qu'un fourbe répudierait sa parole, sa conscience, ses engagements, pour s'en tenir à un document de scribe incomplet.

Lors de l'importante réunion tenue récemment dans les Laurentides au nord de Montréal par les chefs de tirage des journaux canadiens, M. Onésime Gagnon, trésorier provincial du Québec, a exposé le problème avec une remarquable clarté et une abondance de preuve et de documentation qui ne permettent de laisser subsister aucun doute.

La Confédération canadienne fut bien, en effet, un pacte, non pas une entente avocassière entre gens disposés à se tromper les uns les autres, mais un véritable traité en bonne et due forme entre gens d'honneur.

Il est bon de rappeler occasionnellement ces textes qui sont consignés dans les débats officiels tenus alors, et que certaines gens sont intéressées à escamoter.

En effet, sir John Macdonald, qui conduisait avec sir Georges-Etienne Cartier les destinées du Haut et du Bas-Canada, et qui devait être jusqu'à M. Mackenzie King, celui qui détient le pouvoir le plus longtemps dans la nouvelle Confédération, disait publiquement, le 3 février 1865, lorsqu'en qualité de premier ministre, il présentait les 72 résolutions de la conférence de Québec, qui étaient la base du projet fédératif:

«Le projet n'a pas été préparé par le gouvernement du Canada, ou pour le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse, MAIS C'EST UN TRAITE entre les différentes colonies, dont chaque clause a été amplement discutée et qui a été adoptée au moyen de concessions mutuelles...»

Plus loin, dans le même discours, il ajoute:

«Les résolutions portent en elles-mêmes la PREUVE D'UN COMPROMIS. Peut-être que pas un seul délégué d'aucune des provinces n'aurait proposé ce projet exactement, tel qu'il est, mais étant convenu qu'il était nécessaire afin de maintenir la puissance britannique sur ce continent, qu'il y eût une confédération et une union de toutes les provinces, la considération des détails fut abordée dans un esprit de compromis mutuel. Pas un seul membre du gouvernement canadien ou des provinces d'en bas n'a pu faire prévaloir toutes ses vues dans les détails; mais après une discussion de seize jours et après la votation sur les détails, un vote unanime approuva dans son ensemble le projet, parce que tous les détails avaient été acceptés par une majorité, et s'engageant à en presser l'adoption par chaque législature comme le seul plan réalisable... CES RESOLUTIONS ONT LE CARACTERE D'UN TRAITE et si elles ne sont pas adoptées dans leur entier il faudra commencer les procédés de novo.»

On pourrait citer des pages et des pages. Car le sentiment qu'il s'agissait bien d'un pacte, d'un compromis, était tellement reçu qu'il éclate dans tous les discours, sans qu'on trouve une note contraire. En fait, le groupe anglais aurait voulu ne faire du Canada qu'un seul et unique Etat. Mac-

donald lui-même le réclamait et ce ne fut que devant l'opposition irréductible des provinces qu'il dut céder.

Macdonald, dans le même discours, disait: «Or, quant aux avantages comparatifs d'une union législative et d'une union fédérale, je n'ai jamais hésité à dire que si la chose était praticable, une union législative eût été préférable. J'ai déclaré maintes et maintes fois que si nous pouvions avoir un gouvernement et un Parlement pour toutes les provinces, nous aurions eu le gouvernement le meilleur, le moins dispendieux, le plus vigoureux et le plus fort. Mais en considérant ce sujet et en le discutant comme nous l'avons fait dans la conférence, avec le désir d'en arriver à une solution satisfaisante, j'ai trouvé que ce système était impraticable. Et d'abord il ne saurait rencontrer l'assentiment du peuple du Bas-Canada qui sent que, dans la position particulière où il se trouve comme minorité, parlant un langage différent et professant une foi différente de la majorité du peuple sous la Confédération, ses institutions, ses lois, ses associations nationales, qu'il estime hautement, pourraient avoir à en souffrir. C'est pourquoi il a été compris que toute proposition qui impliquerait l'absorption de l'individualité du Bas-Canada ne serait pas reçue avec ferveur par le peuple de cette section. Nous avons trouvé en outre que, quoique le peuple des provinces inférieures parle le même langage que celui du Haut-Canada et soit régi par la même loi — loi basée sur le droit anglais — il n'y avait, de la part de ces provinces aucun désir de perdre leur individualité comme nation et qu'elles partageaient à cet égard les mêmes dispositions que le Bas-Canada. C'est pourquoi, après mûre considération du sujet et des avantages et des désavantages des deux systèmes, nous nous aperçûmes que l'union législative ne ralliait pas toutes les opinions et qu'il ne nous restait qu'à adopter l'union fédérale comme seul système acceptable même aux provinces maritimes.»

Et de nouveau le premier ministre Macdonald réaffirme: «Le plan entier de la Confédération tel qu'élaboré par la conférence et soumis par le gouvernement canadien à l'examen du peuple et de la Législature PORTE LE CARACTERE D'UN COMPROMIS. Je n'hésite pas à le répéter, il y a eu de toute nécessité beaucoup de concessions mutuelles. Lorsque nous songeons que cinq colonies, toutes supposées avoir des intérêts différents, se réunissent dans le but de représenter leurs intérêts individuels, leurs vues, concernant leurs propres localités — il faut avouer que si nous ne nous étions pas assemblés dans un esprit de conciliation, avec un désir ardent d'effectuer cette union..., tous nos efforts auraient été vains...»

«...CE PROJET PEUT ETRE CONSIDERE COMME UN TRAITE PASSE ENTRE LES DIFFERENTES PROVINCES et si on veut y faire aucune modification sérieuse, chacune des colonies se croira relevée de l'obligation implicite de le considérer comme un traité et pourra à son tour l'amener ad libitum au point de vue de ses propres intérêts: tous nos travaux resteraient sans résultat et nous aurons à recommencer et à élaborer un nouveau traité...»

M. Onésime Gagnon cite d'autres extraits de nombreux députés. Mais les déclarations si claires, si formelles, du premier ministre de la Chambre d'Assemblée, parlant au nom de tout le gouvernement, d'accord avec celui qui représentait le Québec en vaste majorité, ces déclarations ne peuvent avoir qu'un sens, que le Canada est une fédération, et que le fédéral n'a pas été établi pour absorber progressivement les provinces.

S'il est possible de faire dire autre chose à la loi, alors la parole des gens, leur honneur sont une sinistre farce, à laquelle les finasseries légales ne font qu'ajouter.

Ces citations ont été rééditées fréquemment depuis 1867, car le gouvernement fédéral a toujours cherché à violer ses engagements. Mais il est bon de les rappeler aux politiques, surtout ceux à qui la doctrine partisane tient lieu d'histoire politique et de credo.

Ce deuxième donateur écrit: «Je lisais, l'autre jour, votre article Les sinistrés de St-Bernard-des-Lacs. Incontestablement, ces gens méritent beaucoup de compassion et pour leur venir en aide dans la mesure de mes moyens, je vous remercie avec la présente, mon chèque au montant de \$50 que vous voudrez bien faire parvenir au curé de la paroisse pour qu'il emploie ce montant au mieux des intérêts de chacun.»

Comme c'est présentement l'époque des retraites ecclésiastiques et qu'il peut y avoir eu, au diocèse de Gaspé, des changements récents, par exemple la nomination d'un nouveau curé à Saint-Bernard-des-Lacs, nous avons transmis le premier comme le second chèque à Son Excellence l'évêque de Gaspé, Mgr Albini Leblanc. Nous continuerons de faire de même pour les offrandes qui pourront être faites par notre entremise.

Nous prions ces premiers donateurs d'agréer, en notre nom et au nom des sinistrés gaspésiens, l'expression de notre reconnaissance. De même pour les personnes qui, après lecture de l'article du Devoir, auront fait parvenir des dons en argent ou en nature, aux mêmes familles éprouvées, soit directement, soit par l'entremise de l'Aide-aux-Colons.

Nous apprenons que cette dernière organisation (2,505 est, rue Ste-Catherine; adresse téléphonique: FR-ontenac 8540) a déjà envoyé 14-bas onze poêles de cuisine et qu'elle achève la préparation d'envois encore plus nombreux de meubles divers, de pièces de vêtements et d'autres secours.

L'Aéroport de l'Est

Le projet de l'établissement d'un aéroport municipal dans l'est de (Suite à la page 2)

Le carnet du grincheux

«Quand on habite une maison de verre on ne jette pas des pierres dans le jardin de son voisin». Encore un vénérable dicton menacé de disparaître! En effet, dans la région de San-Francisco, les architectes construisent des maisons avec des murs de verre. De l'intérieur on voit très bien à l'extérieur, mais non vice-versa.

Mais les enfants qui aiment à enfoncer des clous dans les murs et les planchers, y perdront un vif amusement.

Les pays occidentaux se demandent où est l'armée japonaise de Kwantung, plus connue sous le nom de l'armée de Mandchourie, la plus puissante force japonaise. Désarmée par les Russes elle est disparue comme si elle avait été engloutie. Personne n'en est revenu au Japon. Tout comme les populations entraînées d'Allemagne en Russie, personne n'a plus entendu parler. Sans doute ils travaillent au triomphe de la démocratie de Staline.

Les députés progressistes-conservateurs mènent une campagne furibonde contre les extravagances, le pillage du trésor fédéral. Il aurait mieux valu commencer la surveillance au temps de la guerre, alors qu'on dépensait au rythme de cinq à six milliards. Chose curieuse on ne trouvait pas à redire, alors, et on votait en quelques minutes les millions par centaines. C'était le temps d'empêcher notre gouvernement de faire danser les anses du panier. Il est vrai que beaucoup de monde, biens ou rouges, était alors dans la farandole des contrats de guerre.

Mlle Ruth Woodman, jeune fille élevée en Egypte, et qui est actuellement à Montréal, dit que la chaleur là-bas, bien que le mercure atteigne parfois 118 degrés, est beaucoup mieux supportable que la chaleur qu'il fait à Montréal il y a une semaine.

Les agences de tourisme québécoises pourraient utiliser ce témoignage. Nous pouvons offrir le pôle nord et l'Afrique, indifféremment. Quant aux Montréalais, ils pourront avoir la satisfaction de se dire à certains jours qu'on y a plus chaud qu'au Sahara.

Un député prétend que sept millions sont disparus du trésor fédéral, disparus à peu près comme l'armée de Kwantung. C'est un signe que la paix est revenue, puisque l'on s'inquiète maintenant d'un aussi petit montant. Pendant la guerre, on ne s'occupait pas de pareilles misères.

Le Grincheux

9-VII-46

Choses d'hier et d'aujourd'hui

Sois persuadé que les seuls trésors sont ceux que tu portes dans ton cœur.

DEMOPHILE

Choses d'hier et d'aujourd'hui

Sois persuadé que les seuls trésors sont ceux que tu portes dans ton cœur.

DEMOPHILE

Choses d'hier et d'aujourd'hui

Sois persuadé que les seuls trésors sont ceux que tu portes dans ton cœur.

DEMOPHILE

Choses d'hier et d'aujourd'hui

Sois persuadé que les seuls trésors sont ceux que tu portes dans ton cœur.

DEMOPHILE

L'actualité

M. Omer Côté cité à l'ordre du jour

Etre prêt à servir et servir quand il faut, même au risque de sa vie, est le propre du vrai courage? Que la manifestation d'un tel courage soit le fait d'un homme haut placé dans l'Etat, elle acquiert une valeur d'exemple qu'il convient de ne pas apprécier, qu'il importe de signaler.

L'après-midi du vendredi, 29 juin, en un lieu solitaire des Laurentides, au lac Noir, comte d'Artois, un baigneur pris de crampes, va disparaître sous l'onde. Son cri de détresse parvient à un autre baigneur, passant non loin de là, dans une embarcation. Le pagayeur agit diligemment et tend une rame au pauvre qui pourtant ne le peut saisir et qui va boire le grand bouillon: ses gestes précipités et maladroits se font s'enfoncer davantage.

Le sauveteur n'hésite pas: un rusé, plongeur, quelques brasses, il saisit le nageur à la nuque, l'attache à l'oxygène et le renvoie usqu'à la rive.

Le sauveteur est le secrétaire de la province, M. Omer Côté.

Le public n'a rien su de l'aventure, si la sauté n'eût été lui-même relatée à des journalistes. C'est ainsi qu'elle est venue à la connaissance de la Ligue de Sécurité qui a tenu aux journaux le communiqué suivant:

La population de toute la province se réjouira d'apprendre que l'un des membres les plus en vue du cabinet provincial, l'honorable Omer Côté, vient d'accomplir, au risque de sa vie, un sauvetage qui ne doit

pas passer inaperçu.

La modestie est le propre des héros. Mais même si celui qui risque sa vie pour sauver celle de son semblable n'en veut tirer aucune vanité, la nouvelle finit toujours par s'ébruiter et vient rapidement à être connue du grand public. Il est bon qu'il en soit ainsi, car la population a intérêt à connaître les actes de courage exceptionnel qui sont accomplis chez nous, surtout lorsqu'un tel exemple de bravoure est donné par l'un de ses premiers dirigeants.

Un Montréalais de 36 ans, M. Roger Corbeil, domicilié au numéro 1329 de la rue LaGauchetière, venant de plonger dans les eaux du Lac Noir (Comté d'Argenteuil) lorsqu'il fut soudainement pris de crampes. L'honorable M. Côté, qui était à se baigner non loin de cet endroit, accourut à la rescousse et lui tendit une rame que M. Corbeil fut incapable de saisir. M. Corbeil disparut alors sous les eaux mais l'honorable Secrétaire de la province n'hésita pas à plonger pour tenter de le repêcher. Il réussit bientôt à le ramener à la surface, puis de la vers le rivage. On nous fait remarquer que le rescapé est marié et père de deux enfants.

En apprenant la nouvelle de ce bel acte de bravoure, la Ligue de Sécurité, par l'entremise de son président, M. J.-Denis Perrault, et de son secrétaire général, le colonel Arthur Gaboury, a tenu à féliciter publiquement, au nom de tous ses membres et de la population en général, l'honorable M. Côté pour ce geste chevaleresque qu'il a posé en risquant sa vie pour sauver celle d'un concitoyen. Il a donné par le fait même un bel exemple de courage et de civisme qui mérite d'être porté à la connaissance de tous.

Le courage est la première des éloquences, c'est l'éloquence des ca-

ractères, écrit Lamartine.

Il faut comprendre, après démonstration concluante, que M. Omer Côté sait pratiquer plus que l'éloquence de la tribune politique et parlementaire.

Depuis des semaines, la Croix-Rouge prêche le secourisme, elle organise des cours pour enseigner les méthodes de sauvetage en même temps que la natation, elle veut que cet enseignement se répande partout.

Le secrétaire provincial, celui des ministres de Québec qui est plus spécialement chargé de voir aux choses de l'enseignement, aura participé à cette campagne de la façon la plus directe et la plus pratique, en prêchant d'exemple, en donnant lui-même, au risque de sa vie, l'exemple du sauvetage par un homme qui sait comment il faut s'y prendre.

Albert ALAIN

9-VII-46

Bloc-notes

Les sinistrés de St-Bernard-des-Lacs

Sous cette même rubrique, samedi, nous accusions réception d'une première offrande que nous avions reçue avec prière de la transmettre pour le secours aux vingt-cinq familles sinistrées de la colonie gaspésienne de Saint-Bernard-des-Lacs. Offrande en argent et qui venait d'un marchand d'Ottawa. Une deuxième, de même nature, au montant de \$50 nous est adressée par un industriel d'une petite ville de la région montréalaise, qui nous demande toutefois de la faire son nom.

EN PALESTINE

La tension est toujours très grande en Palestine. La Ligue Arabe vient d'envoyer une note à l'Angleterre et aux Etats-Unis, dans laquelle elle nie aux Etats-Unis le droit d'intervenir en Palestine avant que le cas n'ait été soumis à l'assemblée générale des Nations Unies. La Ligue se lance également dans une violente attaque contre ce qu'elle appelle cette «horde de Juifs tapageurs» des Etats-Unis.

Inutile de dire que cette Ligue arabe dénonce le rapport du Comité anglo-américain qui recommande l'émigration de 100,000 Juifs en Palestine. «Les désordres qui surviendraient en Palestine et dans tout l'est du monde arabe, écrit-elle, et le danger qui en découlerait pour la paix et la sécurité, seront directement imputables à ceux qui appuient le rapport anglo-américain et qui chercheront à le réaliser».

Et tandis que les Arabes se déclarent catégoriquement opposés aux suggestions anglo-américaines et même prêts à la guerre civile pour empêcher qu'on ne les réalise, les Juifs, par la voix de leur chef, M. Chaim Weizmann, adoptaient une attitude plus conciliante. ... et fort explicable à la lumière du rapport anglo-américain.

Cette suggestion de diviser la Palestine en deux Etats arabe et juif, dit-il, ne doit pas être rejetée, car elle reste une solution possible.

A son avis si le gouvernement anglais avait agi avec plus de célérité et avait dès après la présentation du rapport anglo-américain fait entrer, par la force si nécessaire, 100,000 Juifs en Palestine, «la paix et la tranquillité régneraient actuellement dans le pays»!

M. Weizmann a fait ces déclarations au cours d'une conférence de presse tenue à Jérusalem. Plus de 100 journalistes y ont pris part.

A Londres, où les querelles de Palestine ont leur répercussion, le secrétaire aux Colonies, M. George Hall, a déclaré hier soir qu'il «ne serait pas opportun» d'envoyer une délégation parlementaire en Palestine.

Pierre LAPORTE

Faits divers

Un mort, six blessés dans un accident près de Ste-Thérèse

Un taxi transportant des Américains télescope l'automobile d'un touriste — Trois jeunes cyclistes blessés — Victime de l'onde — Trois morts dans cette explosion — Fêtes périlleuses — Poliquin change son plaidoyer

Une personne a été tuée et six autres ont été blessées hier après-midi à Ste-Thérèse de Blainville lorsqu'un taxi de la compagnie de la ville a télescope l'automobile d'un touriste. Trois jeunes cyclistes ont été blessés par l'onde. Trois personnes sont mortes dans cette explosion. Fêtes périlleuses. Poliquin change son plaidoyer.

L'accident est survenu sur la grande route à l'entrée de la municipalité, vers 3 h. 30 hier après-midi. La victime décédée est M. Benjamin Hudes, 41 ans, de New-York, qui se rendait à St-Jovite en compagnie de sa femme et de sa fille Martha, qui ont été blessées avec trois passagers du taxi, M. Fraser Jenke, 58 ans, son fils de 14 ans et sa fille Joan de 12 ans. Les membres de la famille Jenke sont de Mount Vernon, N.Y., et M. L. C. Doyle, 51 ans, de Grand-Haven, Rhode-Island.

Le conducteur du taxi, M. Arthur Olivier, 38 ans, rue St-Antoine, s'en est tiré indemne.

D'après le rapport des agents Ubaldo Legault et A. Filion, de la police provinciale, qui se sont rendus sur les lieux pour faire enquête, M. Hudes était au volant de l'au-

tomobile de son mari lorsqu'un pneu d'avant a crevé. Elle a dû arrêter presque subitement et c'est alors que le taxi de M. Olivier, qui transportait d'autres touristes américains, a télescope la voiture de M. Hudes, qui a été projetée hors de sa voiture et s'est fracturée le crâne sur le pavé en ciment. La mort a été instantanée.

Trois cyclistes blessés

Trois jeunes gens ont été transportés à l'hôpital Ste-Justine à la suite de collisions survenues alors qu'ils pilotaient leurs bicyclettes hier après-midi.

Le plus grièvement blessé des trois est le jeune Gerald Newman, 12 ans, 3629 rue St-Dominique. Selon le rapport de la police, le garçonnet venait de monter sur sa bicyclette lorsqu'il alla se heurter à un contre une automobile qui effectuait un virage au coin des rues St-Denis et Villeneuve.

Le conducteur de l'auto, M. Arthur Laferté, 4061 rue St-Denis, s'est porté au secours de la victime qui a été transportée d'urgence à l'hôpital, souffrant d'une fracture du crâne.

Jean Lavoie, 16 ans, 1117 rue Lagacière, a été heurté par une automobile vers 4 h. 20, hier après-midi, alors qu'il traversait la rue Ontario au coin de la rue Champlain. Le jeune homme a été transporté à l'hôpital Notre-Dame puis transféré à l'hôpital Ste-Justine où il est gardé sous observation.

Marcel Messier, 13 ans, 4578 rue Parthenais, est venu en collision avec une automobile conduite par M. Jean-Paul Suro, 4623 rue Parthenais, vers 6 heures, hier soir, à l'intersection des rues Parthenais et Gifford. Le garçonnet a eu la jambe droite fracturée.

Avis de décès

LACROIX. — A Montréal, le 6 juillet 1946, à l'âge de 79 ans, est décédée Mme veuve Joseph Lacroix née Dubois (Hélène). Les funérailles auront lieu mercredi le 10 juillet. Le convoi funéraire partira de sa demeure, no 6875 rue Boyer, à 8 h., pour se rendre à l'église St-Arsène, où le service sera célébré à 8 h. 30, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Nécrologie

ARCHAMBAULT. — A Montréal, le 7, à 60 ans, Thomas Archambault, 8137 Nicolet. BARBEAU. — A Montréal, le 7, à 58 ans, Mme Oline Barbeau, née Delica Leduc, 4647 Cartier. BROUSSEAU. — A Montréal, le 7, à 77 ans, Mme Joseph Brousseau, née Léa Lachance. CARBONNEAU. — A Montréal, le 7, à 68 ans, Mme Arthur Carbonneau, née Elodie Cyr.

CORBELL. — A Montréal, le 7, à 63 ans, Mme Georges-Samuel Corbell, née Rose-Alma Sauvé. COUSINEAU-DURENNE. — A St-Martin de Laval, le 7, à 24 ans, Jules Cousineau, époux de Fleurette Durenne. CHOPPE. — A Montréal, le 7, à 80 ans, Jean-Joseph Choppe, époux de Marie-Louise St-Amand.

DUCHESNE. — A Montréal, le 7, à 74 ans, Herménégilde Duchesne, époux de Pamela Labelle. ELIE. — A Montréal, le 7, à 60 ans, Arthur Elie.

LAURIER. — A Rigaud, le 7, à 52 ans, Geneviève, fille de feu Aristide Laurier, de Lachenaie. LEFEBVRE. — A Carleton, le 6, à 78 ans, Isidore Lefebvre, époux d'Emma Doury.

MASSÉ. — A Montréal, le 7, à 30 ans, Paul-Emile Massé, fils de M. et Mme Paul-Emile Massé, décédé. MILLIER. — A Montréal, le 7, à 81 ans, Mme veuve Arsène Millier, née Marie-Louise Bureau.

PATENAUD. — A Montréal, le 7, à 73 ans, Romuald Patenaud, époux en les noces de feu Rosalie Raymond, en 2e, de Marie-Louise Lacasse, 1823 av. La Salle. PERRAULT. — A Ste-Justine de Newton, le 7, à 55 ans, Patrick Perrault, époux de Rosa Anna Séguin.

SEGUIN. — A Montréal, le 7, à 70 ans, Mme veuve Edmond Séguin, née Odina Pouy.

VINET. — A Montréal, le 8, à 81 ans, Euphrasie Vermette, épouse de feu Pierre Vinet.

A L'ETRANGER

A New-York, à l'âge de 66 ans, est décédé Frank Kelly, chef du parti démocrate de Brooklyn. Il avait succédé à feu John M. McCooey. Il avait donné son appui à feu le président Roosevelt, dans la course de 1936. Il avait été élu à la législature de New-York en 1934. C'était un chef politique de longue carrière, un homme de caractère et très estimé de ses compatriotes.

A New-York, à l'âge de 72 ans, est décédé Bernard Rosen, père, et premier professeur de Max Rosen, violoniste de renom.

A Buffalo, à l'âge de 40 ans, est décédé Mme Franco Autori, autrice de plusieurs opéras. Son mari avait été chef d'orchestre de la Philharmonie de Buffalo. Mme Autori, née Paola Lawn, commença sa carrière et ses études supérieures sous la direction de son mari. Elle abandonna l'opéra en 1942. Paola Lawn épousa Franco Autori en 1926 et fut sa première inspiration au film One Night of Love.

A New-York est décédé Patrick J. Gorman, capitaine de la marine qui servit durant les deux guerres mondiales en Atlantique et dans le Pacifique.

CALENDRIER

7e mois JUILLET 31 jours
Demain: MERCREDI 9 JUILLET
STE FELICITE et ses sept fils, martyrs.
Lever du soleil, à 4 h. 21.
Coucher du soleil, à 7 h. 48.
Lever de la lune, à 3 h. 48.
Coucher de la lune, à 1 h. 06.
Premier Quartier, le 6, à 9 h. 15 m. du matin.
Pleine Lune, le 14, à 4 h. 22 m. du matin.
Dernier Quartier, le 21, à 2 h. 32 m. du soir.
Nouvelle Lune, le 28, à 6 h. 53 m. du mat.
21 juillet

JUILLET 1946						
Dim.	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.
1	2	3	4	5	6	
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Le journal est imprimé au no 430 rue Notre-Dame est, à Montréal, par l'imprimerie Canadienne (responsabilité limitée) dirigée par M. Georges Pelletier, directeur-gérant.

La Canadienne Press est seule autorisée à faire des dépêches pour réimpression de toutes les dépêches attribuées à la Canadienne Press et à l'Associated Press ou à l'Agence Reuters ainsi que de toutes les informations locales que le "Devoir" publie sous droits de reproduction. Cette autorisation n'est pas transférable. Les dépêches de l'Associated Press et de l'Agence Reuters sont également réservées.

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe. Ministère des Postes, Ottawa.

EN VACANCES



Faites-vous suivre par LE DEVOIR

Canada						
1 semaine	20					
2 semaines	35					
3 semaines	50					
1 mois	65					
2 mois	1.15					
3 mois	1.65					

Etats-Unis						
1 semaine	25					
1 mois	.75					
3 mois	2.25					

Strictement payable d'avance par mandat-poste ou chèque au pair, sinon ajouter 15 sous pour frais d'échange, au "Devoir", Boîte Postale 500, (Place d'Armes), Montréal.

Nul abonnement accepté par téléphone.

dies, à près de \$75,000. Personne n'a grièvement été blessé. L'entrepôt de bois et de charbon est la propriété de Tougas et Fils Lée, à l'angle des rues St-Charles et Roper. L'autre immeuble était occupé par Burger Auto Body Registered et par Sport Craft Cressis. Il est situé sur la rue St-Georges, près de la rue Vitré.

Avis aux baigneurs

En rendant un verdict de mort accidentelle hier soir, dans le cas de M. Claude Mantha, jeune homme de 18 ans, de Sainte-Scholastique, qui s'est noyé dimanche en se baignant dans un bassin artificiel formé par un barrage abandonné de la Gatineau Power, dans la rivière du Nord, à Saint-Cant, le Dr Joseph Pagé, de Saint-Benoît, coroner de l'érigion, a décidé d'écrire au procureur général de la province pour que des ordres soient donnés en vue d'ériger autour de ce bassin des affiches bien en vue pour prévenir les baigneurs du danger.

Plusieurs noyades se sont déjà produites dans ce bassin où l'eau atteint une profondeur de quelque 18 pieds. Les citoyens de Sainte-Scholastique ont déjà songé à faire sauter le barrage pour supprimer ce traquenard qui a fait plusieurs victimes.

Condamné à la potence

Medicine Hat, Alta, 8 (C. P.) — Walter Wolf, jeune sergent de l'armée allemande, prisonnier de guerre au camp de Medicine Hat, a été condamné à mort par un jury, du meurtre de son camarade Karl Lehmann, pendu en décembre 1944.

Quatre prisonniers ont été accusés de ce meurtre. Le premier à être jugé a été Bruno Perzenowski, qui a été condamné à être pendu le 16 octobre. Wolf a eu la même condamnation hier soir.

Troisième victime de l'explosion

Québec, 9 (C. P.) — M. Jules Lirette, 26 ans, fils de M. Napoléon Lirette, propriétaire de la boulangerie sise près du village des Saules qui est détruite par une explosion de naphte vendredi dernier, est mort hier dans un hôpital de Québec des suites des brûlures reçues lors de cette explosion. C'est la troisième victime de ce désastre qui a détruit la boulangerie la veille de l'ouverture officielle.

M. Henri Robitaille 32 ans, et M. Paul Lirette, 28 ans, un autre fils du propriétaire, sont décédés à l'hôpital en fin de semaine.

Les autorités de l'hôpital ont déclaré que l'état de M. Nap. Lirette était satisfaisant.

L'ouverture officielle de la boulangerie devait avoir lieu samedi, mais l'établissement a été complètement rasé par le feu à la suite de l'explosion d'une bouilloire.

Les pompiers de Québec et ceux de l'ancienne-Lorette furent dépêchés sur les lieux et ils ont empêché les flammes de s'étendre aux maisons avoisinantes.

Les deux jambes amputées par une scie circulaire

Huntsville, Ont., 9 (C. P.) — Une jeune mère de six enfants, Mme Thomas Tomner, a eu les deux jambes amputées hier dans une scierie où travaillait son mari.

Mme Tomner était près de la scie circulaire avec un de ses enfants lorsque, voulant empêcher celui-ci de se rendre trop près de la scie, elle tomba elle-même et se fit amputer les deux jambes l'une à la hanche, l'autre au genou et l'autre près de la hanche.

Mystère éclairci

Ottawa, 9 (D.N.C.) — Les ossements humains trouvés le 26 juin au sommet d'une colline, à 20 miles au nord d'Aylmer, sont ceux d'un Américain qui était un grand admirateur du paysage de Norway Bay, Qué., et qui avait demandé que ses restes soient mis en cet endroit. Il s'agit de Paul Charles Saey, 64 ans, de Rochester, N.Y. C'est ce qu'a révélé le chercheur de la détective Claude Bernard, en charge de la sûreté provinciale dans le district de Hull.

Il est connu maintenant que le couple et la jeune fille qui ont été trouvés dans les ossements dans l'air, non loin de la villa du Dr H. B. Church, d'Aylmer, étaient des amis du défunt, domiciliés à Brockville. Ce sont Harry McKinney, marchand, âgé de 47 ans, sa femme, 35 ans, parents de feu M. Saey, et Mlle Elisabeth Coniff, de Rochester, une amie. Samedi, toutes les circonstances entourant la découverte, d'abord fort mystérieuse, ont été éclaircies.

Feu M. Saey était employé comme vendeur d'une firme de Rochester. Il est décédé le 29 juin à sa demeure, des suites d'une bronchite. Il avait exprimé avant de mourir le vif désir que ses restes soient dispersés sur le haut de l'une des collines de Norway Bay, où il était venu durant des vacances, comme hôte des McKinney, il y a quelques années.

Le corps du défunt fut passé à la crémation, et Mme Saey, accompagnée de Mlle Coniff, emporta les restes à Brockville en vue d'exécuter les dernières volontés du défunt. Le 26 juillet elles se sont rendues dans Québec avec les époux McKinney, dans l'auto de ces derniers. Près de Eardley, les quatre choisirent une colline paraissant le mieux correspondre à celle qui faisait l'admiration de M. Saey. Les McKinney et Mlle Coniff y grimpèrent et lancèrent les ossements en l'air.

Fêtes périlleuses

Chicago, 9 (A.P.) — Une enquête révélait hier soir que près de 500 personnes ont perdu la vie aux Etats-Unis au cours des 4 jours de congé à l'occasion du jour anniversaire du 4 juillet.

Malgré ce chiffre imposant le total des pertes de vie est bien en dessous des prédictions du Conseil de sécurité nationale américain qui avait tout d'abord prédit quelque 1,300 morts violentes.

Les rapports d'hier soir démontraient qu'au moins 465 personnes étaient décédées des suites d'accidents attribuables au congé. On s'est d'avis que ce bilan atteindra 500 victimes.

Au moins 217 personnes ont été victimes d'accidents de la route, 140 autres se sont noyées, 10 sont mortes dans des accidents provoqués par des feux d'artifice et 98 ont succombé dans divers accidents.

Bloc-notes

(suite de la première page)

Montréal, mis de l'avant il y a quelque temps par deux journalistes, MM. André Saint-Pierre et Bernard Dagenais, l'un et l'autre chroniqueurs de l'aviation dans les quotidiens auxquels ils sont respectivement attachés, paraît vouloir prendre corps, sous les auspices de l'Office d'initiative économique auquel préside M. Valmore Gratton. Déjà un comité d'organisation de l'Aéroport de l'Est de Montréal est constitué. Y sont représentés la Chambre de Commerce, par M. Armand Voizard, la Canadian Manufacturers Association, par son vice-président, M. John F. Bancroft, le Board of Trade, par M. Frank Coates et, comme de raison, la ville elle-même, par M. Valmore Gratton.

Le comité a deux sites en vue, à quelque cinq miles environ de l'hôtel de ville, côté est; le principal de ces sites se trouve à proximité de l'hôpital Grace Dart et il comprend des terrains qui appartiennent déjà à la ville et qui seraient suffisants, à ce que disent des experts compétents en la matière, pour permettre l'établissement de trois pistes de décollage et d'arrivée de 2,240 pieds chacune.

Il s'agit maintenant de faire approuver le projet par le ministère fédéral du Transport. Ceci a déjà été trouvé acceptable par un petit comité d'aviation du côté de Cartierville, servant à un club privé d'aviation, pour le motif d'ailleurs très compréhensible qu'une circulation aérienne de ce côté, circulation entretenue par des amateurs ou des novices en l'art du pilotage, pourrait être embarrassante ou nuisible au grand aéroport de Dorval. Un aménagement dans l'est de la rue Sherbrooke n'offrirait pas d'inconvénient de ce genre et il faut espérer que le projet lancé par deux journalistes ait des suites.

Le blé canadien en Grande-Bretagne

M. Anthony Eden, ancien ministre des Affaires Étrangères dans le gouvernement de Grande-Bretagne, du temps que ce gouvernement était dirigé par M. Winston Churchill, paraît s'inquiéter, voire s'alarmer à propos des approvisionnements en blé.

Le gouvernement travailliste de M. Attlee a annoncé un rationnement du pain à partir du 21 du présent mois. M. Eden ne comprend pas comment cela peut se faire. En dernier lieu, le ministre britannique des Affaires Étrangères a publié un livre blanc dans lequel il était exposé que les pays exportateurs disposaient alors de 12,000,000 de tonnes de blé pour le semestre terminé en juin 1945.

"Où ce blé est-il allé?" a demandé M. Eden, alors qu'il portait la parole à une grande réunion londonienne du parti conservateur. "On nous l'a dit. Quelle proportion en a-t-il été à chacun des pays qui l'ont reçu? Nous avons le droit de le savoir."

M. Eden prétend que cette quantité de 12,000,000 de tonnes de blé, tout près d'un quart de milliard de boisseaux, était suffisante pour l'alimentation, dans la proportion du rationnement maintenant établi à l'intention du consommateur britannique, de 235,000,000 de personnes pendant au moins six mois, et cela sans tenir compte du blé que pouvaient fournir les divers pays importateurs.

"Le gouvernement nous doit des explications", dit M. Eden, et il ajoute que ces explications auraient dû venir il y a des mois.

Cela nous aurait indiqué quels risques nous courrions en aidant les autres. Je n'ai aucun doute que cela eût provoqué une réponse de sympathie et de compréhension de la part d'autres pays."

M. Anthony Eden est manifestement au fait du plein sens, de l'intégrale signification du proverbe qui a certes cours dans toutes les langues mais qui, en langue anglaise, atteint à une précision toute particulière: *Charity begins at home*.

Si le Canada et les Canadiens pouvaient jamais apprendre à s'inspirer, pour leur compte, de cette même et grande vérité.

Emile BENOIST

Décès de Mme J. Lanvin

A Paris, est décédée madame Jeanne Lanvin, couturière parisienne de grand renom. Agée de 79 ans, elle dirigeait encore autrefois son atelier, "Chambre de Couture". Voici ce qu'en dit le Figaro dans un éditorial d'hier: "Paris perd une source de grâce et de renom. C'est un fait qu'elle était l'une de ces femmes qui par leur originalité et leur richesse d'imagination forment le sens esthétique contemporain, non seulement par leur influence de tous les jours, mais aussi à cause de la stimulation qu'elle apportait au théâtre et aux arts. Elle était douée d'une remarquable force de volonté et se donna entièrement à la maison de haute couture qu'elle avait fondée et su mener au sommet de la perfection. Qu'il s'agisse d'une robe du soir, de mariée ou d'un costume, lorsque c'était signé de son nom, on pouvait être assuré de la sûreté de goût, de la richesse des tissus et de la sobriété des détails. Ses créations répandaient le bon goût de la France tout à travers le monde."

Poliquin change son plaidoyer

Le juge T.A. Fontaine a admis à cautionnement hier après-midi Emile Poliquin, 21 ans, 323 Carré Saint-Louis, qui avait enregistré des aveux de culpabilité hier avant-midi à l'accusation de vente illégale de supposées pilules d'héroïne qui n'étaient autre chose que de la saccharine.

D'après les informations recueillies hier après-midi il appert que Poliquin avait été appréhendé en fin de semaine et qu'il n'avait pas eu le temps de consulter son avocat, Me Robert Poissant.

Au moment où Poliquin a été remis en liberté provisoire sous un cautionnement de \$1,000. Son procès a été fixé au 16 juillet.

Plus de 30,000

grévistes au pays

Menace de grève dans l'industrie de l'acier

La scène mouvementée du travail canadien s'est obscurcie à nouveau aujourd'hui avec l'entrée en grève hier de plus de 3,000 ouvriers de l'électricité de l'Ontario. Le nombre des grévistes au Canada a atteint au cours de la nuit les 30,000.

Les dernières grèves, organisées par l'union des ouvriers de l'électricité d'Amérique (C.I.O.), affectent des usines à Toronto et à Welland, Ont. A 4 h. ce matin, 1200 ouvriers se sont mis en grève à l'usine de la compagnie Canadian Wire and Cable de Toronto, et seulement quelques heures après que 1300 autres ouvriers se fussent mis en grève à l'usine de la compagnie électro-metallurgique de Welland. Ces ouvriers demandent la semaine de 40 heures et des augmentations de salaires de 25 cents de l'heure.

700 ouvriers de l'électricité étaient déjà en grève à l'usine de Toronto des Amalgamated Electric Corporations et 4,000 autres à l'usine de Hamilton de la compagnie Canadian Westinghouse.

On estime à près de 14,000 le nombre des grévistes dans la province de l'Ontario.

La menace de grève dans l'industrie de l'acier existe toujours. Les portiers-parole de l'union des ouvriers de l'acier d'Amérique (C.I.O.) a prédit hier, que la demande d'augmentation de 10 cents de l'heure pour les ouvriers d'une aciérie de Hamilton allait être rejetée.

Les trois compagnies avec qui l'union tente actuellement de négocier sont les suivantes: l'Algoma Steel Corporation du Sault Ste-Marie, Ont., la Steel Company of Canada, de Hamilton, Ont., et la Dominion Steel and Coal Corporation, de Sydney, Nouvelle-Ecosse.

Près de 14,000 ouvriers seraient affectés par cette grève; l'union combat pour un salaire hebdomadaire minimum de \$33.60. On prévoit qu'une décision finale sera prise au cours de la journée de vendredi prochain.

Soirée Chopin au Stade Molson

Après la soirée sud-américaine et le Barbier de Séville, Canadian Concerts and Artists poursuivra sa série en plein air avec un concert entièrement consacré à Frédéric Chopin, le jeudi soir, 18 juillet, au Stade Molson. Cette soirée comportera de la musique orchestrale, du piano, du chant et de la danse. Parmi les artistes qui ont accepté de participer à ce programme, on compte le pianiste polonais Witold Malczynski; le soprano-coloratura canadien-français Claire Gagnier; les vedettes de ballet Alina Markova et Anton Dolin; l'Orchestre philharmonique de Montréal, 60 musiciens, dirigé par Vladimir Bakaleinikov, l'assistant chef d'orchestre de la Symphonie de Pittsburgh.

Deux comités de l'O.I.T. en session

Deux comités de l'Organisation internationale du travail ont inauguré hier deux sessions d'une semaine. La première préparera un rapport sur l'application des conventions collectives et l'autre étudiera la question du travail féminin.

Le comité d'experts sur l'application des conventions de travail s'est en effet réuni hier, au bureau chef du B.I.T.; il préparera au cours de la semaine, un rapport sur la question des pays-membres de l'O.I.T. respectant les 52 conventions internationales du travail actuellement en vigueur. Ce rapport sera soumis aux gouvernements et à la conférence internationale du travail qui s'ouvrira à Montréal le 19 septembre.

Dans un autre local, les neuf membres du comité du travail féminin ont repris la discussion du travail féminin d'après-guerre. Les délégués de neuf pays participent à cette réunion.

Surplus financier à l'outremont

Le rapport financier annuel de la cité d'Outremont, pour l'année se terminant le 31 décembre 1945, accuse un surplus de \$1,905.87. Les dépenses se sont élevées à \$1,072,823.95, tandis que les revenus se sont chiffrés par \$1,074,729.82.

L'année précédente, le surplus avait été de \$3,249.76, alors que les revenus et les dépenses étaient légèrement inférieurs.

Au fil du volumineux rapport, on révèle que la population de la cité d'Outremont est de 31,678, que la cité compte 3,289 édifices fournissant 7,254 logements. L'évaluation globale est de \$8,969,600, mais les terrains et édifices sujets à être taxés sont évalués à \$3,557,707.

Les frais d'administration se sont élevés à \$63,977.87, comparative à \$63,040.14, pour l'année précédente. Les frais d'élection, pour leur part, se sont élevés à \$569.89 tandis que l'année précédente ils avaient été de \$708.22.

Attaque de Moscou

Londres, 9 (C.P.) — Radio-Moscou, citant la revue les "Temps Nouveaux", s'est attaquée hier à la politique des puissances occidentales d'occupation en Autriche ainsi qu'au gouvernement autrichien. La radio moscovite a accusé les puissances occidentales de tolérer des fascistes dans ce pays et de négliger le rétablissement économique.

Nouvelle ligne ferroviaire dans Québec

Ottawa, 9 (D.N.C.) — Le ministre du Transport, M. Lionel Chevrier, vient d'inscrire au feuilleton de la Chambre, la résolution introductive d'un bill qui a trait à la construction d'une nouvelle ligne de chemin de fer dans la province de Québec. Il s'agit d'un tronçon de 55 miles environ qui irait de Bécancour aux chutes Klask sur la rivière Beauport. Ce sont les Chemins de fer nationaux qui construiront la nouvelle ligne. Le coût prévu est de \$4,125,000.

LES MEDECINS RECOMMANDENT

BANDES HERNIAIRES.....

Une spécialité de la

PHARMACIE MONTREAL

Charles Duquette propriétaire

Le plus grand pharmacien de détail au monde

Portes la bande qui convient à votre malade. Nous avons un assortiment complet de bandes herniaires, bandes médicales, bas élastiques, supports, vestes en chamois ou en flanelle rouge pour ceux qui souffrent de bronchite. Essayage à domicile ou dans nos salons privés sans frais additionnels. Experts et experts à votre service selon l'ordonnance de votre médecin.

JOUEZ ET GAGNEZ

HA 7251

Chez les professeurs de musique

A Toronto, la semaine dernière, fut tenue la convention biennale de la Fédération canadienne des Associations des professeurs de musique. Ont été élus: présidente: Mme Edna Marie Hawkins, Montréal, Qué.; vice-présidents: C. E. Findlater, Vancouver, C.C.; V. A. Beringer, Edmonton, Alta.; Dan A. Cameron, Regina, Sask.; Reginald Geen, Oshawa, Ont.; Russell Standish, Winnipeg, Man.; Langton Miller, Stellarton, N.E., et secrétaire-trésorière: Marie-Thérèse Paquin, Montréal, Qué.

A l'occasion de cette convention, Mlle Violet Archer remporta un grand succès avec deux de ses œuvres: "Habitants Sketches", suite en trois mouvements, et une "Sonatine". Mlle Archer exécuta elle-même au piano, ces œuvres qui lui valurent un double triomphe de compositeur et de pianiste.

La réunion de mardi soir, le 2 juillet, était sous les auspices de la province de Québec, sous la présidence de Mlle Marie-Thérèse Paquin. Mme Edna Marie Hawkins présenta un très intéressant travail sur la "culture musicale dans la province de Québec" et trois des gagnantes du concours de l'Association des professeurs de musique du Québec, tenu en juin 1945, prirent part au programme: Mlle Jeanne Landry, pianiste, Carmen Malebranche, soprano, et Antoinette Carli, violoncelle. Les trois s'acquittèrent brillamment de leur part au programme, et furent récompensées de leurs efforts par les applaudissements enthousiastes des auditeurs et les éloges qui ne cessaient de nous parvenir encore le lendemain et jusqu'à la clôture de cette convention.

Tous les participants à cette soirée furent chaudement remerciés par M. G.-E. Findlater, de Vancouver.

Le Canada aux fêtes de Liège

Liège, 8. — La ville de Liège, en Belgique, célèbre, depuis dimanche par des fêtes grandioses le septième centenaire de l'institution de la Fête-Dieu.

C'est à la demande de sainte Julienne moniale de Liège, que Robert de Thorette, évêque de Liège, institua la Fête-Dieu dans son diocèse, en 1246. Le Pape Urbain XV étendit la fête à toute la chrétienté, en 1264.

"Le pain dur" avec Mme Pitoëff

Comme dernier spectacle avant sa rentrée en France, où le public parisien l'applaudira dans *Phèdre* au théâtre Hébertot, Mme Ludmilla Pitoëff présentera *Le Pain dur*, de Paul Claudel, à la salle du Gesù, les 23, 24, 25, 26 et 27 juillet.

Les autres rôles seront tenus par MM. Jean Gascon, Jean-Louis Roux et Mlle Charlotte Boissiol.

Les billets sont en vente au Gesù, LA. 4453.

Rebellion aux Philippines

Manille, 9 (A.P.) — Un combat sanglant au cœur de Luçon a causé 155 morts hier, ont déclaré des fonctionnaires de la police militaire de Manille. Le colonel Mariam Castanaga, le maréchal de prévôt de l'armée des Philippines, a fait la menace de se servir "sans réserve de la force armée" pour mettre fin aux troubles.

La police militaire a eu à combattre avec au moins 1,000 Hukbalahaps (paysans armés) dans le comté de Santa Cruz, près de Tarlac, et le combat a causé la mort d'au moins 100 paysans et de 3 policiers. La bataille, qui a duré de midi à minuit, a ravagé tout le comté. La plus grande partie du bétail a été détruite. Chaque parti reproche à l'autre d'avoir provoqué la bataille.

Le colonel Castanaga a déclaré au cours d'une conférence de presse: "La République a dressé ses plans pour défendre

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

Montréal pourra tirer avantage de la situation

La décision prise récemment par le gouvernement fédéral de réduire l'échange du dollar au pair avec le dollar américain fera probablement économiser des millions à la ville

Il semble que la décision prise récemment par le gouvernement fédéral de réduire l'échange du dollar américain au pair avec le dollar canadien doive être favorable aux finances de la ville de Montréal et à l'aide au refinancement de la dette municipale. La ville pourrait économiser de la sorte près de \$12,000,000. C'est du moins ce que l'on apprendrait ce matin à l'Hôtel de Ville.

M. J.-O. Asselin, président du comité exécutif et conseiller, faisait la déclaration suivante à ce sujet: "Nous ne pouvons pas encore dire jusqu'à quel point cette décision avantagera la cité et améliorera notre situation financière. Attendons seulement que la scène des finances se stabilise un peu; nous serons alors en mesure de voir jusqu'à quel point Montréal pourra tirer avantage de la situation."

Des experts financiers ont signalé aujourd'hui que le taux d'échange n'affectait pas seulement les obligations de la ville détenues aux Etats-Unis mais également quelque \$44,000,000 détenus en Angleterre, ce qui a en effet pour une valeur de quelque \$6,500,000 d'obligations en Angleterre qui ne sont pas échangeables, étant émises "à perpétuité"; mais par contre les autres \$44,000,000 sont sujets à l'échange aux mêmes termes que les obligations canadiennes et américaines. La ville sterling tombe maintenant au même taux d'échange en dollars canadiens comme en dollars américains, d'où un nouvel escompte de dix pour cent. La livre sterling peut être achetée à 10 pour cent meilleur marché avec des dollars canadiens.

Cela signifie, a-t-on signalé, que lorsque l'administration de la ville voudra racheter ses obligations détenues en Angleterre, au lieu de payer simplement \$40,000,000 pour la valeur de \$44,000,000 d'échangeables au pair en livres anglaises, elle n'aura à payer que \$35,000,000. La ville pourra également racheter ses obligations détenues aux Etats-Unis, et au taux actuel d'échange elle économisera \$7,500,000, somme qu'elle devra payer jusqu'ici.

C'est pour ces raisons que le comité exécutif a tenu à considérer la question aujourd'hui; mais il est tout probable qu'aucune décision ne sera prise d'ici quelques jours, alors que la situation sera stabilisée.

Cependant, quand une décision sera prise, il se peut qu'on autorise la conversion immédiate de la dette. Le conseil de ville doit se réunir au début du mois d'août. On prévoit qu'il étudiera le problème. Il n'est pas non plus impossible qu'il remette tout l'affaire à l'automne prochain, pour voir si la valeur du dollar canadien continuera à monter.

Des escouades spéciales patrouilleront les centres et particulièrement les abords des hôtels

En vue d'enrayer les nombreux vols d'automobiles qui se commettent dans la métropole depuis quelques semaines, particulièrement les vols d'automobiles ayant des plaques américaines, les autorités de la police municipale ont révisé aujourd'hui que des escouades spéciales avaient été formées qui patrouillaient les centres les plus fréquentés de la ville et particulièrement les abords des grands hôtels.

La police a annoncé que de nombreuses automobiles, en grande partie américaines, sont volées à raison de cinq par jour en moyenne de ce temps-ci. Les touristes ne sont pas les seuls à être victimes; parmi les victimes les plus nombreuses de ces vols, l'inspecteur Alphonse Cantin, directeur de la sûreté municipale, et le capitaine-détective Israël Pelletier, directeur de l'escouade des automobiles, ont été ordonnés à leurs hommes d'être sur un pied d'alerte nuit et jour afin d'enrayer cette épidémie de vols.

Vingt hommes de cette escouade et dix automobiles ont été affectés à cette besogne; les efforts seront concentrés près des rues Sherbrooke, Peel, Stanley, Université et Dorchester.

On apprendrait aujourd'hui que 4 jeunes garçons au-dessous de 17 ans avaient été arrêtés au cours de la nuit et qu'ils étaient accusés d'avoir tenté de pénétrer par effraction dans des automobiles américaines stationnées. En fin de semaine, 4 autres jeunes garçons ont été ramassés par cette escouade spéciale formée récemment. Tous ces suspects ont été conduits à la cour juvénile. Dans plusieurs de ces cas cependant, il ne s'agit pas de Montréalais.

Le capitaine Pelletier tient à avertir les automobilistes de Montréal d'être prudents et de fermer les portes et les fenêtres de leurs voitures avec précaution quand ils doivent stationner.

Rencontre tripartite à Montréal jeudi

Sydney, N.E., 9 (C.P.) — M. Charles H. Millard, président canadien des ouvriers unis de l'acier, a averti les officiers de l'union des ouvriers de l'acier de Sydney, dans un télégramme aujourd'hui, que le commissaire fédéral, le juge W.D. Roach, et le comité national des négociations de l'union, renverront les directeurs de la Dominion Steel & Coal Corporation, jeudi à Montréal, pour étudier les différents aspects de la situation actuelle dans les moulins de Dosco, à Sydney.

M. Millard a aussi suggéré qu'un ou plusieurs officiers de l'union de Sydney, soient présents à la réunion.

Entente renouvelée avec la Colombie

Ottawa, 9 (D.N.C.) — M. Brooke Claxton, ministre de la santé nationale et du bien-être social, a annoncé aujourd'hui, que la Colombie canadienne et le gouvernement fédéral avaient renouvelé pour une année, leur entente relative à la loi sur l'aptitude physique nationale.

Cette entente prévoit que le gouvernement fédéral paiera jusqu'à concurrence de \$16,015.75, la moitié de la somme dépensée par la province, pour le développement d'aptitude physique. Cette somme et l'exécution d'un programme de \$16,015.75 a été calculée sur la base de la population par rapport à un montant global de \$225,000, affecté par le Parlement à la caisse de l'aptitude physique nationale.

C'est la 3e année pendant laquelle opère, entre la Colombie canadienne et le gouvernement fédéral, une entente en vertu de la loi sur l'aptitude physique nationale.

Au procès du lieutenant Redin

Seattle, 9 (A.P.) — L'on s'attend à ce que la poursuite termine son réquisitoire, aujourd'hui, au procès du lieutenant de vaisseau Nicolai G. Redin, accusé d'avoir conspiré pour obtenir les plans d'un destroyer américain.

Le principal témoin de la poursuite, M. Herbert Kennedy, a dit qu'il avait reçu une somme de \$250 pour livrer les plans du navire à Redin et que celui-ci lui avait promis d'autres sommes pour de nouveaux plans. Ce témoin a aussi affirmé que les agents du F.B.I. avaient enregistré les conversations qui eurent lieu entre lui et Redin. L'on s'attend, hier, à l'admission de cette preuve en Cour.

Redin s'est plaint au tribunal d'avoir été humilié par les agents du F.B.I., qui l'auraient obligé à demeurer debout pendant une heure vêtue d'un simple caleçon.

Légations élevées au rang d'ambassades

Les liens diplomatiques entre l'Australie et les Etats-Unis

Washington, 9 (A.P.) — Les Etats-Unis et l'Australie ont transformé aujourd'hui leurs légations en ambassades "en raison de l'importance plus grande prise par la région du Pacifique aux yeux des deux gouvernements".

Le président Truman a désigné M. Robert Butler, banquier et chef d'industrie maritime, comme le premier ambassadeur américain à Canberra, de Canberra on apprend simultanément la nomination du ministre de la marine, M. Norman Makin, comme premier ambassadeur australien à Washington.

M. Butler, qui aura 49 ans le 16 juillet, père de trois filles et d'un garçon, est président de la Builders Trust Company, l'une des six plus importantes compagnies de construction maritime des Etats-Unis. C'est la première fois qu'il occupera un poste diplomatique. L'ancien ministre américain en Australie, M. Nelson T. Johnson, a été nommé secrétaire général de la commission d'Extrême-Orient, l'organisme chargé de la surveillance alliée au Japon et dont 11 pays sont membres.

On dit à la Maison Blanche que l'élevation des postes diplomatiques "est une conséquence naturelle des relations de plus en plus étroites et cordiales entre l'Australie et les Etats-Unis", aussi bien que le signe d'une importance accrue attachée à la région du Pacifique.

Nominations faites par S. E. Mgr Vachon

Ottawa, 9 (D.N.C.) — Voici la liste des nominations ecclésiastiques faites par S. E. Mgr Vachon, archevêque d'Ottawa: M. l'abbé Gaetan Vinet, vicaire à Notre-Dame de la Salette, nommé à Grenville; M. l'abbé Alban Lavigne, vicaire à Val-Treuil, nommé à St-Charles; M. l'abbé Dominique Desjardins, vicaire à Buckingham, nommé à St-Raymond; M. l'abbé R. Galarneau, vicaire à la Chute-à-Blondeau, nommé vicaire à Buckingham; M. l'abbé Edouard Ladouceur, nouvel ordonné nommé à Alfred; M. l'abbé Yves Séguin, nouvel ordonné, nommé vicaire à Val-Treuil; M. l'abbé Paul-Arthur Mondou, nouvel ordonné nommé vicaire à la Chute-à-Blondeau; M. l'abbé Raymond Burke, vicaire à St-Patrice, nommé à Notre-Dame du Bon-Conseil; M. l'abbé John Cawley, nouvel ordonné, vicaire à St-Patrice; M. l'abbé John Michael Deahen, nouvel ordonné, nommé vicaire à Notre-Dame du Perpetuel-Secours.

La victoire d'Aleman se confirme

Mexico, 9 (A.P.) — Les résultats incomplets et non officiels de l'élection présidentielle tenue dimanche au Mexique, donnent aujourd'hui une avance substantielle à M. Miguel Aleman, candidat du parti supporté par le gouvernement, le P.R.I. (Parti révolutionnaire institutionnel), sur son seul adversaire qui ait encore quelque chance de succès, M. Ezequiel Padilla.

Ces chiffres établissent que Aleman mène par 24,022 voix contre 10,898 dans l'Etat de Tamaulipas, et par 13,558 voix contre 11,613 dans le district fédéral, qui comprend la ville de Mexico. Les deux autres candidats à la présidence, les généraux J. Agustin Castro et Enrique Calderon, sont complètement éliminés. On aura le résultat officiel du scrutin jeudi.

On sait maintenant que le nombre des morts au cours de cette élection s'est élevé à cinq, mais elle s'est en général déroulée dans un ordre régulier, le nombre des victimes est bien inférieur à celui de 1940, alors qu'une centaine de personnes furent tuées et des milliers blessés.

Nomination de M. J.-D. O. Meyers

Ottawa, 9 (D.N.C.) — Le ministre de la Reconstruction M. Howe, annonce aujourd'hui l'élection de M. J. D. O. Meyers, M.B.E., de Westmount, Q.C., au bureau des directeurs de Montréal de la Warline Shipbuilding Ltd. M. Meyers était autrefois directeur général adjoint au service de la construction navale du ministère des munitions et des approvisionnements.

Le ministre annonce aussi la nomination de M. J. G. Carlton de Saint-Jean N.B., comme secrétaire de la compagnie en remplacement de M. T. P. Slattery, M.B.E., dont la démission a été acceptée avec regret.

M. Meyers et M. Slattery ont été décorés M.B.E., par le Roi le jour de la Confédération.

Au procès du lieutenant Redin

Seattle, 9 (A.P.) — L'on s'attend à ce que la poursuite termine son réquisitoire, aujourd'hui, au procès du lieutenant de vaisseau Nicolai G. Redin, accusé d'avoir conspiré pour obtenir les plans d'un destroyer américain.

Le principal témoin de la poursuite, M. Herbert Kennedy, a dit qu'il avait reçu une somme de \$250 pour livrer les plans du navire à Redin et que celui-ci lui avait promis d'autres sommes pour de nouveaux plans. Ce témoin a aussi affirmé que les agents du F.B.I. avaient enregistré les conversations qui eurent lieu entre lui et Redin. L'on s'attend, hier, à l'admission de cette preuve en Cour.

Redin s'est plaint au tribunal d'avoir été humilié par les agents du F.B.I., qui l'auraient obligé à demeurer debout pendant une heure vêtue d'un simple caleçon.

L'ordre est rétabli à Trieste

Protestation des soldats britanniques contre les traitements subis par les leurs, aux mains des Italiens

Trieste, 9 (A.P.) — L'ordre s'est rétabli aujourd'hui à Trieste après une violente démonstration faite hier par quelque 1,000 soldats britanniques, en protestation contre les traitements que les leurs ont subis aux mains des Italiens, au cours de l'émeute de samedi dernier.

Les nouveaux troubles, auxquels la police militaire britannique a finalement pu mettre un terme, ont duré plus d'une heure. Un groupe de soldats britanniques auquel s'est joint un petit nombre de soldats américains, ont défilé place Goldoni, défiant et injurant les Italiens qui se trouvaient à cet endroit. A un moment donné, ils se mirent à la poursuite d'une bande de civils en fuite et firent éclater des carreaux.

Un peu plus tôt des membres de la police militaire américaine dispersèrent un attroupement de plusieurs centaines de civils qui chantaient en chœur en face de leurs quartiers-généraux. La foule s'écarta sans perdre sa joyeuse humeur.

Dans une autre partie de la ville un café italien fut envahi et saccagé. Plusieurs coups de feu ont été tirés au cours de la mêlée, mais personne n'a été blessé.

Entretiens des dirigeants yougoslaves d'une grève qui dure depuis dix jours et que les autorités militaires ont déclarée illégale parce qu'elle a pour fondement des motifs politiques, ont fait fi de la sommation qui leur a été adressée de comparaître hier devant le tribunal militaire. Quelque 200,000 employés du port participent à cette grève.

Fonctionnaires groupés en fédération

Les fonctionnaires des ports nationaux se sont groupés en Fédération nationale au cours de leur congrès qui s'est terminé hier à Montréal. Leur nouvel organisme porte le nom suivant: "La Fédération nationale des fonctionnaires du conseil des ports nationaux".

M. F. G. Larocque, de Montréal, en a été élu le premier président; M. Napoléon L'Heureux, de Québec, vice-président; M. L.-B. Feetham de Halifax, secrétaire-trésorier; M. V. Black, des Trois-Rivières, aviseur.

Ce n'est que récemment que les employés des ports nationaux ont commencé à se grouper en associations. L'association montréalaise a été la première à obtenir une entente collective approuvée par le Conseil du travail en temps de guerre.

Décès du major-général P. Benoit

Québec, 9 (D.N.C.) — Le major-général Paul S. Benoit est mort à l'hôpital de Fredericton dimanche soir. Il a succombé à une hémorragie cérébrale. Ancien commandant de la région militaire de Québec il était à sa retraite depuis 1935. Il avait aussi commandé les régions militaires de Halifax, Toronto, Ottawa, Winnipeg et Kingston.

Neuf vétérans admis à la pratique du droit

Québec, 9 (D.N.C.) — Neuf vétérans ont été admis à la pratique du droit dans la province de Québec après avoir subi les examens du Barreau provincial à l'Université Laval en fin de semaine. Quatre étudiants de l'Université Laval anciens combattants sont au nombre des nouveaux avocats. Ce sont: MM. P. Power, Marcel Beauchemin, Maurice Laniel et Owen Carter.

Les nouveaux avocats de Montréal sont MM. G. W. Drummond, R. G. Coonan, A. B. W. Milnes, Thomas G. McKenna, W. Francis Hadley.

Augmentation des prêts sur l'habitation

Ottawa, 9 (D.N.C.) — La Société centrale d'hypothèque et de logement annonce aujourd'hui que durant le mois de juin, un nombre considérable de prêts ont été sentis en vertu de la loi nationale sur l'habitation. Le nombre des prêts consentis en juin est de 1092 comparé à 1097 prêts consentis en mai, et 570 en juin 1945 représentant un total de \$5,339,220 en juin de cette année, en comparaison avec un montant de \$5,595,580 le mois précédent et \$3,084,880 en juin 1945. En juin, la moyenne était de \$4,752.

Départ du "Georgic"

Liverpool, 9 (C.P. par câble) — Le paquebot Georgic a pris la mer aujourd'hui, ayant à son bord plus de 3,000 militaires canadiens, dont 139 officiers, 36 officiers subalternes, 196 sergents et 1,283 hommes.

Les membres de l'équipage aussi à bord sont au nombre de 1,291 et il y a 100 membres du corps féminin de l'aviation. La liste des passagers compte aussi 27 membres de la marine royale canadienne. Les épouses de guerre sont au nombre de 337. Il y a fait ajouter 25 membres de la brigade ambulancière Saint-Jean et les correspondants de guerre MM. Benoit Lafleur et L. R. Moore.

Incendie à Québec

Québec, 9 (C.P.) — Un incendie d'origine inconnue, a fortement endommagé aujourd'hui un immeuble de quatre étages, dans la basse-ville, rue d'Arçon. Edifice situé à l'angle de la rue d'Arçon et de la rue de Québec. Personne n'a été blessé, mais quatre familles ont été jetées sur le pavé.

La déprolétarianisation des masses ouvrières

Le plus urgent problème qui se pose aujourd'hui, déclare le chanoine Cardijn

Québec, 9 (D.N.C.) — "Nous ne voudrions jamais être regardés comme un mouvement anticommuniste", déclarait le chanoine Joseph Cardijn, fondateur de la J.O.C., en préconisant une attitude constructive de la jeunesse catholique dans l'oeuvre de déprolétarianisation des jeunes travailleurs. "Il n'y a qu'un moyen pour dissiper les ténèbres, c'est de projeter la lumière de la vérité, de la charité, du dévouement et de la doctrine sociale chrétienne". Et le grand apôtre de la classe ouvrière, maintenant âgé de 64 ans, de souligner que ses meilleurs propagandistes en Belgique sont d'anciens communistes.

Parlant devant les aumôniers de la ville et de la région de Québec, le chanoine Cardijn signale que le plus urgent problème qui se pose aujourd'hui au monde est celui de la déprolétarianisation des masses ouvrières, dont personne ne peut enrayer le courant d'émancipation et qui se fera avec l'Eglise ou contre l'Eglise. Ce problème ne se pose plus seulement pour quelques nations: c'est un problème mondial, international et un problème vital pour l'Eglise.

Le plus grand service que l'on puisse rendre à l'Eglise aujourd'hui est de lui ramener les masses ouvrières, dont cette dernière a aussi besoin. Car l'Eglise n'est pas seulement pour les bourgeois et les capitalistes. Révélant les conclusions d'une récente entrevue avec le Pape, le chanoine Cardijn constate que les masses ouvrières ignorent tout de la doctrine sociale de l'Eglise. Le problème de la jeunesse ouvrière n'est pas un problème paroissial, ni diocésain, ni même national, c'est un problème international. C'est pourquoi le mouvement jociste doit coordonner ses forces. Evoquant la semaine internationale de la J.O.C. à Bruxelles, où 16 pays européens et les 5 continents étaient représentés, le chanoine Cardijn dit que l'on vit là des belligrants d'hier se rencontrer pour la première fois depuis la fin de la guerre pour discuter des problèmes chrétiens chez les ouvriers.

Il apparaît à ce congrès que la J.O.C. belge pouvait prendre la direction du mouvement en Europe, mais en Amérique cela revient au Canada, qui fut le premier pays américain à adhérer au mouvement jociste.

Le chanoine Cardijn, qui était accompagné du R.P. Victor Villeneuve, aumônier général de la J.O.C. canadienne, fut présenté par M. l'abbé Henri Giguère, aumônier diocésain de Québec. Son Exc. Mgr Pelletier, auxiliaire de Québec et directeur diocésain de l'action catholique, assista à la conférence et dit quelques mots pour souligner la nécessité de l'action du laïc.

M. A.-F. Mercier élu maire

Québec, 9 (C.P.) — M. A.-F. Mercier, gérant général d'un journal québécois, et directeur de la Canadian Press, a été élu hier par acclamation, maire de la municipalité estivale de Lac-Sergeant. Il succède à M. Germain Gastonguay, enquéteur, qui a démissionné parce que son travail le retenait loin de sa demeure d'été pour une période indéfinie de temps.

Bouchers condamnés à l'amende

Deux bouchers ont été condamnés à de fortes amendes ce matin par le recorder E.-J. McManamy pour avoir négligé de faire inspecter certaines quantités de viandes, et avoir ainsi enfreint le règlement municipal 896, article 13.

Romeo Baillargeon, boucher de Saint-Vital de Lambton, comté de Frontenac, a été condamné à \$200 d'amende et les frais ou à 60 jours de prison, pour avoir négligé de faire estampiller 140 livres de viande qu'il avait envoyée à Montréal. Baillargeon avait déjà été condamné à \$40 d'amende et les frais pour une première offense. Le Dr Charles Sauvé occupait dans son cas pour la division de l'inspection des aliments du Service de la santé.

Michael Mayka, propriétaire de l'établissement "European Sausage", situé à 1740 rue Richardson, a été condamné à \$60 d'amende et les frais ou à 60 jours de prison pour avoir mis à l'étalage de la viande de porc non estampillée. Mayka avait déjà été condamné. L'inspecteur Eugène Chapeau et le Dr J.-L. Archambault représentaient le Service de santé, dans ce deuxième cas.

Ce sacrement est grand

par A. CHRISTIAN

Ce livre apportera dans la famille plus de bonheur, d'amour et de bien-être. Qu'on le lise, qu'on suive les précieux conseils qu'il renferme, et l'on verra se lever sur notre monde troublé une aurore de paix et de bénédictions.

Volume de 250 pages. Au comptoir: \$1.25 Par la poste: \$1.35

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

L'état de Son Eminence est plus rassurant

Mgr Paul Nicole, secrétaire du cardinal Villeneuve, a déclaré ce matin que Son Eminence avait passé "une très bonne nuit"

Québec, 9 (C.P.) — Son Eminence le cardinal Villeneuve, archevêque de Québec, a passé "une très bonne nuit", a annoncé Mgr Paul Nicole, le secrétaire de Son Eminence, à la suite d'une visite faite à l'Hôtel-Dieu, où Son Eminence a été transportée samedi, à son retour de l'Ouest canadien.

On a appris au palais archiepiscopal, peu de temps après, que le Dr Jean-Baptiste Jobin, le médecin de Son Eminence, avait dit que le prélat "avait passé une bonne nuit, et qu'il semble y avoir une amélioration dans l'état général du malade".

L'archevêque de Québec, qui est maintenant âgé de 62 ans, a été admis à l'Hôtel-Dieu, après avoir été admis à l'hôpital. Son Eminence est tombée subitement malade samedi, à son retour de l'Ouest canadien.

L'archevêque de Québec, qui est maintenant âgé de 62 ans, a été admis à l'Hôtel-Dieu, après avoir été admis à l'hôpital. Son Eminence est tombée subitement malade samedi, à son retour de l'Ouest canadien.

La liste des personnes signalées a été annulée

La nouvelle a été annoncée par le premier ministre King

Ottawa, 9 (D. N. C.). — La liste des personnes signalées a été annulée pour tous les pays, a annoncé aujourd'hui même le premier ministre, M. Mackenzie King. Cette liste porte les noms de particuliers et de maisons d'affaires domiciliés en dehors du territoire ennemi, qui ont collaboré directement ou indirectement à l'effort de guerre de l'Axe. Elle a servi à diminuer la capacité de ces personnes et de ces maisons commerciales à aider l'ennemi en leur refusant accès aux denrées et aux facilités du Canada.

Vu l'occupation des pays de l'Axe et le contrôle de leur économie par les Nations Unies, il n'est plus possible aux personnes signalées résidant dans les autres parties du monde de rendre service à l'Axe. La liste n'a donc plus aucune utilité à toutes fins pratiques et il a été décidé de l'annuler pour tous les pays. La même décision a été prise par les gouvernements des Etats-Unis et du Royaume-Uni avec lesquels le gouvernement canadien s'est tenu en étroite liaison. Cette liaison fut établie dès le début de la guerre dans le cas du Royaume-Uni. Dans celui des Etats-Unis, elle date de juillet 1941 alors que les Etats-Unis proclamaient l'existence d'une liste semblable.

L'annulation de la liste des personnes signalées n'atteindra en aucune façon les biens attribués au secrétaire d'Etat canadien, exerçant ses fonctions de sequestre en vertu de règlements sur le commerce avec l'ennemi. Ces biens demeureront sous le contrôle du sequestre jusqu'à ce qu'ils soient expressément libérés en conformité des dispositions des règlements révisés sur le commerce avec l'ennemi de 1943.

L'annulation de la liste des personnes signalées ne signifie pas que les efforts visant à éliminer les influences extérieures de l'Axe dans les pays compris dans la liste seront abandonnés. Le gouvernement canadien continuera de collaborer avec les autres gouvernements à l'élimination définitive de ces influences.

"La gloire militaire n'excuse pas les crimes au pays"

C'est ce qu'a déclaré ce matin le juge T.-A. Fontaine en condamnant à 15 ans de pénitencier William-Thomas Liddle, vétéran qui a perdu un oeil sur les champs de bataille, coupable du vol de \$17,141.23 commis chez Ogilvy's — Leo Pythel condamné à dix ans de pénitencier — Autres condamnations

"La gloire acquise sur les champs de bataille n'excuse pas les crimes commis au pays". Voilà ce que déclarait ce matin le juge T.-A. Fontaine en condamnant Fred Thomas William Liddle, alias Riddell, 23 ans, un ancien combattant qui a perdu un oeil sur les champs de bataille et qui a avoué sa culpabilité à plusieurs accusations de vols à main armée.

Liddle, qui s'était évadé du poste de police No 13, où il avait été temporairement incarcéré au mois de janvier dernier, et qui n'a été repris que le mois passé sur une petite île de l'Ontario, a avoué cet avant-midi avoir participé à l'audacieux vol de \$17,141.23, commis aux magasins Ogilvy's, le 29 août 1945. De plus le prévenu s'est avoué coupable d'un vol à main armée de \$230, commis le 9 janvier 1946 sur la personne de M. J. Jacobs; d'un vol de \$4,100 commis le 21 décembre 1945 à la Banque Provinciale du Canada. Il a de plus avoué sa culpabilité à l'accusation d'évasion.

Liddle, qui possède un très bon dossier militaire, n'a pas de casier judiciaire. Il en était à ses premières offenses qui ont toutes été commises après son retour du front. Un avocat, qui agissait en défense, a fait remarquer ces faits au tribunal en ajoutant que Liddle était marié et père d'un enfant. "Je comprends, a dit le tribunal, et je prends aussi en considération que l'accusé a avoué sa culpabilité, mettant ainsi fin à bien des procédures. Mais d'autre part je tiens à répéter que cela n'est pas une raison pour qu'un soldat qui s'est couvert de gloire sur les champs de bataille outre-mer revienne au pays pour commettre des crimes, souvent en série comme dans le présent cas."

"Les délits qu'a commis Liddle sont des plus graves après le meurtre. Ils sont passibles de l'emprisonnement à vie et de la peine de mort. Toutefois en prenant en considération les détails présentés par la défense je me vois dans l'obligation de condamner le prévenu à 15 ans de pénitencier pour chacun de ses vols. Ces peines seront purgées concurremment. Je le condamne aussi à 2 ans de pénitencier pour évasion et à trois peines de 7 ans pour conspiration. Toutes ces peines sont aussi concurremment."

Liddle n'a pas bronché. Très bien mis, il a remercié le tribunal d'un signe de la tête puis il a repris le chemin des cellules.

10 ans de pénitencier à Leo Pythel

Un autre bandit, un récidiviste, cette fois-ci, Leo Pythel, 22 ans, a été condamné à 10 ans de pénitencier.

L'île-la-Croix, en Saskatchewan, où elle avait participé aux fêtes religieuses qui ont marqué le centenaire de l'arrivée des Oblats dans l'Ouest canadien. On n'a pas annoncé officiellement la nature de la maladie du cardinal, mais l'on croit qu'il souffre d'une crise cardiaque.

L'état de Son Eminence, hier, était le même que dimanche dernier, lorsqu'on a rapporté que le danger était disparu, et que le malade était en voie de guérison.

Mgr Nicole a déclaré aujourd'hui qu'il avait rendu visite à Son Eminence, ce matin, et les religieux de l'hôpital ont rapporté que Son Eminence avait passé une très bonne nuit. Il a ajouté qu'un communiqué officiel sera probablement émis du palais archiepiscopal, au cours de la journée "si nécessaire".

La liste des personnes signalées a été annulée

La nouvelle a été annoncée par le premier ministre King

Ottawa, 9 (D. N. C.). — La liste des personnes signalées a été annulée pour tous les pays, a annoncé aujourd'hui même le premier ministre, M. Mackenzie King. Cette liste porte les noms de particuliers et de maisons d'affaires domiciliés en dehors du territoire ennemi, qui ont collaboré directement ou indirectement à l'effort de guerre de l'Axe. Elle a servi à diminuer la capacité de ces personnes et de ces maisons commerciales à aider l'ennemi en leur refusant accès aux denrées et aux facilités du Canada.

Vu l'occupation des pays de l'Axe et le contrôle de leur économie par les Nations Unies, il n'est plus possible aux personnes signalées résidant dans les autres parties du monde de rendre service à l'Axe. La liste n'a donc plus aucune utilité à toutes fins pratiques et il a été décidé de l'annuler pour tous les pays. La même décision a été prise par les gouvernements des Etats-Unis et du Royaume-Uni avec lesquels le gouvernement canadien s'est tenu en étroite liaison. Cette liaison fut établie dès le début de la guerre dans le cas du Royaume-Uni. Dans celui des Etats-Unis, elle date de juillet 1941 alors que les Etats-Unis proclamaient l'existence d'une liste semblable.

L'annulation de la liste des personnes signalées n'atteindra en aucune façon les biens attribués au secrétaire d'Etat canadien, exerçant ses fonctions de sequestre en vertu de règlements sur le commerce avec l'ennemi. Ces biens demeureront sous le contrôle du sequestre jusqu'à ce qu'ils soient expressément libérés en conformité des dispositions des règlements révisés sur le commerce avec l'ennemi de 1943.

L'annulation de la liste des personnes signalées ne signifie pas que les efforts visant à éliminer les influences extérieures de l'Axe dans les pays compris dans la liste seront abandonnés. Le gouvernement canadien continuera de collaborer avec les autres gouvernements à l'élimination définitive de ces influences.

"La gloire militaire n'excuse pas les crimes au pays"

C'est ce qu'a déclaré ce matin le juge T.-A. Fontaine en condamnant à 15 ans de pénitencier William-Thomas Liddle, vétéran qui a perdu un oeil sur les champs de bataille, coupable du vol de \$17,141.23 commis chez Ogilvy's — Leo Pythel condamné à dix ans de pénitencier — Autres condamnations

"La gloire acquise sur les champs de bataille n'excuse pas les crimes commis au pays". Voilà ce que déclarait ce matin le juge T.-A. Fontaine en condamnant Fred Thomas William Liddle, alias Riddell, 23 ans, un ancien combattant qui a perdu un oeil sur les champs de bataille et qui a avoué sa culpabilité à plusieurs accusations de vols à main armée.

Liddle, qui s'était évadé du poste de police No 13, où il avait été temporairement incarcéré au mois de janvier dernier, et qui n'a été repris que le mois passé sur une petite île de l'Ontario, a avoué cet avant-midi avoir participé à l'audacieux vol de \$17,141.23, commis aux magasins Ogilvy's, le 29 août 1945. De plus le prévenu s'est av

C'est par la femme, réserve morale et religieuse du genre humain que la Famille sera toujours régénérée et ravivée en idéal.
(Vérine)



Rédactrice: Germaine BERNIER

C'est par l'influence, fruit de sa personnalité morale et intellectuelle, beaucoup plus encore que par l'exercice de pouvoirs délégués, que la femme mènera le monde.
(Vérine)

Nouvelles des infirmières de Saint-Hyacinthe

Collation de diplômes

Saint-Hyacinthe, 9 (D. N. C.) — Neuf infirmières ont obtenu cette année leur diplôme, à l'hôpital St-Charles de Saint-Hyacinthe. Ce sont Mlle Jeannine Plamondon, St-Hyacinthe; Aimée Lanoie, Saint-Aimé; Jeanne d'Arc Carpentier, de Drummondville; Marie-Thérèse Bourbeau, L'Ange-Gardien de Rouville; Solange Gagnon, Acton Vale; Irène Frédeite, Acton Vale; Berthe Lagüe, Saint-Gésaire de Rouville; Monique Daignault, Saint-Jean-Baptiste de Rouville; Lucile Gélinas, Sainte-Séraphine.

La cérémonie de graduation fut présidée par Mgr Victor Quintal, P.D., vicaire général du diocèse, assisté de MM. les chanoines P.-A. Trudeau et J.-B.-O. Archambault.

Conventum

Soixante-dix-huit infirmières, diplômées de l'hôpital Saint-Charles depuis les débuts de l'École des infirmières, se sont réunies ces jours derniers en conventum. Leur association, qui porte le nom de Marguerite d'Youville, élit comme suit les membres de son conseil de direction: Mlle Jeanne Mercier, présidente; Lucienne Benoit, vice-présidente; la R. S. Sainte-Candide, secrétaire; Mlle Simone Messier, trésorière; Jeanne d'Arc Roy et Gabrielle Bérard, conseillères.

La journée commença par une messe que célébra M. le chanoine Jean Robit, procureur de l'évêché de Saint-Hyacinthe, et le sermon de circonstance fut prononcé par le R. P. Réginald Bélanger, O.P. Un banquet que présidait M. l'abbé Jean-Charles Leclaire, du Grand Séminaire, fut servi au caféteria par les étudiantes gardes-malades. Les invitées d'honneur à cette occasion étaient M. le chanoine Robit, le R. P. Bélanger, M. l'abbé Léo Laroche, MM. les docteurs P.-L.-H. Pagé, Léo Benoit, J.-E.-A. Collette, Marc Bergeron, Sylvestre, M. le Dr Hervé Gagnon, M. le Dr et Mme Ovide Desmarais, Mme J.-A. Paré. Dans la soirée, au salon des infirmières, il y eut soirée récréative et scientifique. Des causeries furent prononcées par le Dr Gagnon, sur l'histoire de l'infirmière; M. l'abbé Léo Laroche, sur l'influence de l'infirmière dans la société; le Dr J.-Ernest Sylvestre, sur l'hygiène alimentaire.

Avis aux aspirantes

Les aspirantes gardes-malades qui désirent suivre le cours à l'hôpital Saint-Charles de Saint-Hyacinthe, sont priées de faire leur demande d'admission le plus tôt possible. La prochaine entrée est fixée au 28 août. Conditions académiques: la 11e année est obligatoire. Cordiale bienvenue à toutes celles qui désirent faire du temps d'entraînement au cours de l'été.

Contre les maladies évitables

Nourrissons et enfants d'âge préscolaire bénéficient de 45,000 visites ou examens

Afin de protéger les enfants contre les maladies évitables, dans chaque comté du Québec desservi par une Unité sanitaire, le médecin hygiéniste tient périodiquement une clinique de puériculture. Durant le mois de mai dernier, grâce au ministère de la Santé que dirige le Dr J. H. A. Paquette, plus de 700 cliniques de puériculture ont eu lieu: 12,027 nourrissons et 8,289 enfants d'âge préscolaire y furent examinés. A domicile, les visites ont permis de voir ou de revoir 13,593 nourrissons et 17,921 enfants d'âge préscolaire.

Simple réflexions

Jamais la Mère Francesca Cabrini ne se trompa de site, jamais agent d'immeubles n'eut pareil flair, jamais homme d'affaires ne la roula, mais elle roula canonicquement les Jésuites qui lui vendirent leur noviciat sur les hauteurs de l'Hudson parce que, disaient-ils, il n'y avait pas d'eau. Francesca pense à ses orphelins qui étouffent dans l'East-Side. De l'air, du soleil, de l'herbe, de l'espace! L'eau manque? Elle achète et trouve l'eau. Elle étudiait la carte d'une ville comme un général un champ de bataille. Elle prévoyait infailliblement les déplacements des populations. Ce fut ainsi à Denver, ce fut ainsi à Buenos-Aires, ce fut ainsi à New-York.

Ainsi s'exprime un rédacteur de Relations en parlant de quelques-uns des nombreux talents de Francesca Cabrini, la mère fondatrice des sœurs missionnaires du Sacré-Cœur de Jésus, nouvelle sainte de l'Eglise catholique, que, suivant les dépêches, le Pape a déclarée sainte à dix heures dimanche matin.

Si un génie semblable à celui de Francesca Cabrini avait présidé aux destinées de la ville de Montréal, il y a quelque cent ou soixante-quinze ans, notre métropole serait certainement construite avec plus de bon sens qu'elle ne l'a été et ses habitants ne connaîtraient pas aujourd'hui les embêtements et les tracasseries qu'ils connaissent.

En effet, avec ses usines, ses manufactures éparpillées au hasard à peu près dans tous les quartiers, il y a impossibilité presque complète à Montréal d'avoir un foyer à l'abri des nuages de suie épaisse et d'éviter le voisinage proche ou lointain d'industries quelconques ou même d'écures.

Montréal présente en effet cette monstruosité que vous pouvez habiter un luxueux appartement sur un boulevard et être en ligne avec une usine ou en face d'un commerce encombrant. Tous les habitants ont donc, vous pouvez être obligé plusieurs jours par semaine de fermer portes et fenêtres à cause des senteurs intolérables qui viennent du séchage des peaux dans une boutique du voisinage.

D'autres habitent un quartier aéré où pelouses et jardins leur demandent bien des soins, mais là encore la fumée et la suie tenaces des hauts fourneaux du quartier voisin les poursuivent au moindre vent propice et leur causent tous les ennuis.

On comprend que les habitants des rares sections de Montréal où il n'y a encore aucune usine s'inquiètent facilement d'une construction nouvelle et commencent à se demander si elle ne sera pas ce qu'ils craignent.

Dire qu'avec un plan bien conçu, les trois quarts au moins de ces désagréments auraient été évités. Mais on n'y a pas pensé ou si quelqu'un y a pensé, ses camarades du temps à l'hôtel de ville n'ont pas été assez intelligents pour l'adopter et l'appliquer.

Avec un plan et des cartes, il y a ensuite moyen de prévoir. Elle étudiait la carte d'une ville comme un général un champ de bataille. Elle prévoyait infailliblement les déplacements des populations. Ce fut ainsi à Denver, ce fut ainsi à Buenos-Aires, ce fut ainsi à New-York, dit-on de Mère Cabrini. Il n'y a probablement qu'à Montréal qu'elle n'aurait pu en faire autant parce que la ville n'a jamais eu de plan défini.

A New-York, au bout nord de la ville, en pleine forêt, elle construisit un pensionnat pour jeunes Italiennes de famille riche. Cette fois, on la croit visionnaire. Aujourd'hui, c'est la Mother Cabrini High School, sur la 190e Rue, à la sortie du pont Washington, dans un magnifique paysage de l'Hudson et des Palisades.

A Montréal, ce pensionnat aurait eu bien des chances de se réveiller un matin entouré d'ateliers de forges ou de locomotives crachant la suie à la tonne ou d'éleveurs à grains, etc., etc.

Nous remercions de Francesca Cabrini et de son oeuvre un autre jour. C'est un sujet qui en vaut bien la peine, parce que Francesca Cabrini, femme d'action, fondatrice de communauté, d'orphelinats, d'hôpitaux, de pensionnats, d'écoles paroissiales, fut en plus et en même temps une sainte canonisée moins de trente ans après sa mort.

9-VII-46

Germaine BERNIER

Fermeture d'une cantine

La cantine des services de guerre de la Légion Canadienne installée dans les cours à wagons des chemins de fer nationaux du Canada à Pointe Saint-Charles et à laquelle ont travaillé pendant la guerre de nombreux groupes mixtes d'employés de la Compagnie de Téléphone Bell au Canada, a été fermée tout dernièrement, lors du passage à Montréal des combattants rapatriés par l'île-de-France. C'est à cette cantine que les soldats, à leur passage dans la métropole, étaient accueillis et c'est de là qu'ils téléphonaient à leurs parents et amis d'un bout à l'autre du pays.

A une jeune femme

Tant qu'on est belle, Iris, il est vrai qu'on fait naître Des desirs, des transports et des [soins assidus; Mais on peu de temps à l'être. Et longtemps à ne l'être plus. Madame DESHOULIERES.

Secrets de ménagère, Trésors du foyer

Le temps des cerises

"La récolte de cerises de cette année promet beaucoup, disent les autorités et tout le monde en est heureux. L'année dernière beaucoup de gens ont été déçus de la récolte et ont décidé que s'il y avait des cerises cette année, ils reprendraient ce qu'ils avaient perdu et les mangeraient fraîches, feraient des desserts d'une bonne quantité et aussi utiliseraient une partie de leur rendement de sucre pour les mettre en conserve.

Les cerises se mettent facilement en conserve, avec ou sans noyaux, et avec ou sans sucre. La façon dont elles seront utilisées l'année prochaine est le facteur décisif. Qu'importe la méthode de mise en conserve choisie, des recommandations sont données par la Section des consommateurs du ministère fédéral de l'Agriculture.

Le fruit doit être bien formé, et mûr. Le fruit pas assez mûr est souvent d'une texture et d'un goût inférieurs. Le fruit trop mûr est mou, fendu et sans attrait. Les cerises doivent être lavées avant d'être équeutées ou dénoyautées. Seuleme les fruits qui ne sont pas meurtris ou tachés doivent être mis en conserve. Un panier de cerises de six pintes, pesant huit livres, donne environ cinq pintes de cerises en conserve. Une petite boîte de quinze livres donne environ onze pintes; une grosse boîte pesant vingt-cinq livres donne environ dix-huit pintes de cerises en conserve.

Le sirop employé varie suivant la variété des cerises. Un sirop clair est juste assez sucré pour les cerises sucrées, mais un sirop moyen est recommandé pour les cerises sèches. Un sirop clair est considéré comme sirop 1 à 2; un sirop moyen, comme un sirop 1 à 1. Très souvent les gens sont perplexes devant cet emploi de chiffres et se demandent ce qu'ils veulent dire et comment ils doivent être interprétés. C'est facile, une fois qu'on a compris que le premier chiffre, qui est 1, ne varie pas et signifie toujours une tasse de sucre. Le chiffre qui varie est la proportion d'eau à l'égalité de la tasse de sucre. Par exemple, un sirop 1 à 2 veut dire un sirop fait avec une tasse de sucre et 2 tasses d'eau, et ainsi de suite. Pour faire un sirop, ajoutez l'eau au sucre, amenez à ébullition, écumez si nécessaire et tenez chaud.

Les cerises peuvent être mises en conserve par le procédé à froid ou

le procédé à chaud. Pour le procédé à froid, mettez les cerises froides dans des contenants chauds et propres. Couvrez avec le sirop chaud, laissant un espace de tête de un quart de pouce. Bouchez partiellement les bocaux à couvercle vissé et à pincettes. Bouchez parfaitement les bocaux pneumatiques (vacuum) et les boîtes de fer-blanc. Stérilisez dans un bain d'eau bouillante ou dans un four à thermostat. Durée de stérilisation dans un bain d'eau bouillante: 20 minutes pour les bocaux d'une chopine et les boîtes de fer-blanc de 20 onces; 25 minutes pour les bocaux d'une pinte et les boîtes de fer-blanc de 28 onces. Stérilisation dans le four à 275°F: 35 minutes pour les bocaux d'une chopine et 45 minutes pour les bocaux d'une pinte. Ne stérilisez pas les boîtes de fer-blanc dans le four. Pour les cerises, servez-vous des boîtes de fer-blanc émaillées "R".

Pour le procédé à chaud, faites mijoter les cerises 5 minutes dans le sirop. Remplissez les contenants et couvrez avec le sirop chaud, laissant le même espace de tête que pour le procédé à froid. Stérilisez dans un bain d'eau bouillante, 15 minutes pour les bocaux d'une chopine et d'une pinte, ainsi que les boîtes de fer-blanc de 20 onces et 28 onces. Stérilisez les bocaux de verre dans le four; 25 minutes pour les chopines et 30 minutes pour les pintes.

En se servant du bain d'eau bouillante, il est important de se rappeler qu'il doit y avoir deux pouces d'eau au-dessus des bocaux, ce qui veut dire que la marmite doit être assez profonde pour que les contenants se tiennent dans une position verticale sur une claie pour permettre la circulation de l'eau sous les bocaux et qu'il y ait suffisamment d'espace qui reste au-dessus pour avoir deux pouces d'eau de plus que la hauteur des contenants. Quand la stérilisation est terminée, enlevez les contenants, bouchez les bocaux partiellement bouchés et laissez refroidir, loin des courants d'air. Etiquetez et mettez les bocaux dans un endroit obscur et frais.

On peut se procurer gratuitement un exemplaire du bulletin *Conservez de guerre, fruits et légumes*, en écrivant à la Section des consommateurs, ministère fédéral de l'Agriculture.

La couleur à l'école

La grisaille et l'ennui remplacés par des teintes diverses et gaies

New-York, 9. — Environ 200 écoles de New-York verront bientôt leurs classes dépouillées de leur antique toilette crème et chamois, celle-ci devant être remplacée par cinq nouveaux agencements de couleurs offrant les nuances les plus reposantes du spectre solaire, afin de créer "une atmosphère plus sympathique à celle du foyer, pour faciliter le travail des élèves."

La petite école de village ou de campagne n'est généralement pas un centre de savoir aussi encombré que les écoles de New-York, mais les principes de la couleur s'y appliquent tout aussi bien, et peut-être les maisons d'enseignement rurales trouveront-elles profit à imiter l'exemple de la métropole américaine.

C'est le Dr N.L. Engelhardt, directeur des immeubles et de l'administration à la commission scolaire de New-York, qui vient d'annoncer cette modification. Les nouveaux agencements de couleurs comprennent les éléments suivants: bleu, rose, gris argent, vert pâle, vert-bleu, gris vert et jaune.

"Nous avons préféré les classes aux couleurs gaies, dit le Dr Engelhardt, après un an d'essai au cours duquel nous avons soigneusement noté les réactions des élèves et des instituteurs. Les cinq agencements dont chacun comprend deux couleurs douces pour les murs, une boiserie noire près du plancher et un plafond blanc ou crème, ont été choisis tant pour l'effet esthétique que pour la bonne réflexion de la lumière et la facilité d'entretien."

lité d'entretien.

"La nouvelle toilette de peinture facilite le travail et rend la classe plus sympathique à l'élève, car les nouveaux agencements dissipent la grisaille habituelle des institutions pour rappeler davantage l'atmosphère du foyer. Elèves et professeurs ont ainsi plus de plaisir à travailler ensemble."

Les nouveaux agencements comportent tout un assortiment de nuances au lieu des teintes crème et chamois uniformément employées jusqu'à ce jour. L'un d'eux, par exemple, prévoit un lambrisage peinture argent sombre, avec des murs argent pâle. Un autre, plus gai, donne une pièce jaune avec le lambrisage bleu pâle. Dans un autre cas, la classe prend un ton crème assez chaud avec un rose cuivre pour le lambrisage. Un autre, enfin, allie des murs vert pâle à un lambrisage gris vert.

Dans chaque cas, le lambrisage s'élève à environ quatre pieds du plancher; on lui donne évidemment un ton plus foncé parce qu'il est plus exposé aux souillures. Les murs ont une couleur plus légère afin de mieux refléter la couleur et de contraster agréablement avec la base.

Les agencements de couleurs ont été choisis par le principal de chaque école et les instituteurs eux-mêmes, guidés par un rapport du bureau d'administration et d'entretien, ce rapport, faisant état de tous les facteurs à considérer dans le choix des harmonisations: exposition au soleil, dimensions des pièces, utilisation, etc.

Un tuberculeux provient d'un autre tuberculeux

Près de 10,000 personnes bénéficient des cliniques antituberculeuses en mai

Au cours du mois de mai dernier, d'après le dernier rapport mensuel des Unités sanitaires de la province, il y a eu 211 cliniques antituberculeuses dans les comtés desservis par ces bureaux de santé. Plus de 8,000 personnes ont été examinées pendant ces cliniques tandis que 1,823 autres bénéficiaient de visites à domicile. Les épreuves à la tuberculine ont atteint le nombre de 5,889, c'est dire que le ministère de la Santé que dirige le Dr J. H. A. Paquette entend préserver la population des atteintes de la peste blanche. Le meilleur moyen de combattre la tuberculose réside dans l'application stricte de la prophylaxie, c'est-à-dire de la prévention de la maladie par l'observation des règles de l'hygiène. Ces règles empêchent la contamination de se répandre ou du moins la circonscrivent quand il y a lieu. La notion suivante: un tuberculeux provient toujours d'un autre tuberculeux, doit servir de base à la lutte contre le fléau. Cela ne veut pas dire que la tuberculose est héréditaire, comme c'était encore la croyance il y a quelques années. Un enfant peut naître d'une mère porteuse d'une lésion tuberculeuse avancée et devenir quand même un adulte parfaitement sain, si les précautions nécessaires sont prises dès sa naissance pour qu'il échappe à la contagion. Raison de plus pour respecter les prescriptions de la prophylaxie!

La santé des dents

Réponses à de fréquentes questions

O. — Les cavités qui se forment dans les dents doivent-elles être obturées quand elles sont encore très petites ou est-il possible d'attendre pour le faire qu'elles soient un peu plus grandes?

R. — De quelque cavité qu'il s'agisse, si petite soit-elle, c'est-à-dire d'un commencement de carie, il est toujours extrêmement dangereux de différer la visite au dentiste. Du reste, il ne faut pas aller chez le dentiste après la découverte seulement d'une cavité, mais bien régulièrement tous les six mois pour un examen périodique, et même si l'on ne s'est aucunement aperçu d'un commencement de carie. Trop souvent, en effet, le patient ne va chez son dentiste qu'alors qu'il est certain d'avoir une cavité dans une dent, — parfois même parce qu'une violente douleur l'y oblige ou qu'il s'aperçoit soudain que l'émail d'une de ses dents — ou de plusieurs — est gravement attaqué. La plupart du temps ce regrettable délai est désastreux à tous les points de vue. Tout d'abord, la carie a presque toujours fait de considérables progrès, bien plus que le patient ne s'en doute, qui peuvent entraîner la perte de la dent. Tandis qu'au contraire, le dentiste a mille moyens à sa disposition pour aider son examen visuel et l'aider à découvrir tout de suite les plus petits dangers dentaires, encore à leur début, mais qui risquent de s'aggraver très vite. La radiographie principalement, mais aussi l'observation attentive des changements de coloration des dents, lui sont d'un grand secours. Et, par exemple, sans cet examen minutieux du dentiste, avec tous les moyens scientifiques dont il dispose, de petites cavités invisibles à l'oeil sur la surface latérale des dents, là où elles sont en étroite contact l'une avec l'autre, ne seraient pas découvertes, — jusqu'à ce qu'elles aient causé d'irréparables dommages.

La Ligue d'Hygiène Dentaire de la Province de Québec, Inc., 1426, rue Amherst, Montréal 24, sera heureuse de répondre, sans frais, par lettre personnelle à toutes les questions qui lui seront posées relatives à cet article et généralement dentaires.

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de Librairie du "Devoir" 430 rue Notre-Dame, Montréal.

Le concert de la Saint-Jean-Baptiste

Le chœur de France et M. Delaquerrière — M. Michaud fait chanter la foule — Sous la présidence de MM. Léo Guindon et Paul Guertin

Le Chœur de France, que dirige M. José Delaquerrière, se trouve au programme du deuxième concert populaire de la Société Saint-Jean-Baptiste, demain au kiosque à musique des jardins La Fontaine. M. Delaquerrière se fera entendre lui-même dans quelques pièces de son répertoire à la suite de Mlle Suzanne Labossière, soprano.

Le président de l'Alliance catholique des professeurs de Montréal, M. Léo Guindon, agira comme président d'honneur et prononcera quelques mots. M. Paul Guertin, directeur de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, présentera M. Guindon qui prendra la parole au milieu du concert.

M. Ernest Michaud invitera encore une fois la foule à chanter avec lui les airs les mieux aimés de notre folklore. L'amplification sonore permet aux auditeurs qui ont pris place aux bancs les plus reculés de bien entendre chanteurs et orateurs.

C'est l'endroit

Les Américains, dit-on partout, viendront en grand nombre, cet été, visiter notre belle province et notre métropole. Nombreux aussi, apprenons-nous, seront nos compatriotes du haut et du bas Saint-Laurent. Aux deux groupes, la maison de fourrures J.-F. Reid souhaite la plus cordiale bienvenue à son magasin, où s'étalent à profusion les plus belles fourrures qui soient. Il y en a pour tous les goûts et des prix pour convenir à tous les budgets (petits, moyens, gros). Tous les chemins conduisent chez Reid et son adresse est ce qu'il y a de plus facile à retenir: 1-4-7-3, rue Amherst. Téléphone: CHerrier 3181.

CH. 2152

CH. 2152
C'EST FAIT... la preuve est faite... un vêtement blanc, bien blanc attire toujours l'attention de votre entourage. Il importe donc de le faire NETTOYER régulièrement par les experts de Léveillé qui ont fait leurs preuves.

Léveillé

Les Teinturiers et Nettoyeurs connus... auxquels vous pouvez confier sans risques: DRAPERIES — TAPIS — COSTUMES-TAILLEUR pour dames, complets et autres articles.

Bureau: 4368, Parthenais
Ateliers: 4371, Lafontaine

LA CRÈME DE LA RECOLTE



Régail pour Déjeuner
du délicieux et nourrissant
NABISCO SHREDDED WHEAT

et de grosses framboises juteuses!

Le produit original de Niagara Falls, cuit par THE CANADIAN SHREDDED WHEAT COMPANY, LTD. NIAGARA FALLS, CANADA

Manuel d'Action catholique

par Mgr LUIGI CIVARDI

Essai théorique
Traduit de l'Italien

C'est l'exposé théorique, spéculatif de l'Action catholique; c'est le développement des principes qui sont à sa base.

Cette étude est abondamment documentée. Elle éclairera le zèle de ceux qui se dévouent sur le terrain de l'Action catholique et convaincra les autres de l'apostolat laïque.

Volume de 360 pages.
Au comptoir: \$1.25
Par la poste: \$1.30

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Vitamines + Vitalité

La vitamine B₂ aide à multiplier les globules rouges du sang et à accroître la vitalité. On trouve la vitamine B₂ dans les céréales, les pommes de terre, le poisson, les rognons et, surtout, le LAIT.

A. POULPART & C^{IE} LIMITEE
1715, rue WOLFE
FRONTENAC 3194



Mardi, 9 juillet 1946

Programmes spéciaux

CBF, 9 h. 30 p.m. Frieder Weissmann, chef de l'Orchestre symphonique du New Jersey, dirigera le concert dont Radio-Canada fera le relais du Chalet du mont Royal, mardi, Weissmann est l'un des grandes figures du monde musical aux États-Unis. Il y est venu en 1939 après avoir dirigé quelques-uns des grands orchestres d'Europe. Aux États-Unis, il a dirigé l'Orchestre symphonique de Cincinnati. Il fera entendre à l'heure radiophonique l'ouverture de Wagner et la Symphonie no 4, de Tchaikovsky.

CBF, 10 h. 15 p.m. Le major Pierre Davault continuera mardi son étude sur le parler français au Canada. M. Davault est un philologue averti et cette chronique qu'il a inaugurée en juin dernier intéresse tous ceux qui se consacrent à des travaux sur la linguistique. Il donnera deux autres causeries sur le même sujet, les 16 et 23 juillet.

Sommaire des postes locaux

CBF-690 kilocycles	CKAC-730 kilocycles	12.55 Fin de l'émission.
6.00 Yvan l'intermédiaire.	6.00 Deux plans.	CHLP-1490 kilocycles
6.15 Radio-Journal.	6.15 Rythmes latins.	6.00 Nouvelles.
6.25 Sport.	6.20 Quoi de nouveau.	6.15 Mail-médo.
6.30 Chansonnettes.	6.25 Variétés musicales.	6.30 Re-fo-an-nu-ale.
6.45 Intermède.	6.30 Forum des sports.	7.00 Heure familiale.
7.00 Pour le dîner.	6.40 Le pièce du jour.	7.30 Les cornettes.
7.15 Métropole.	6.45 Nouvelles.	7.45 Ombre trop.
7.30 Ceux qui reviennent.	7.00 Music-Hall.	7.55 Nouvelles.
8.00 Séance du Dr Morhange.	7.15 Waitin' for Clayton.	8.00 Heures-Métairie Rancourt.
8.30 Océan Higgins.	7.45 Symphonie en cuivre.	
9.00 Orchestre symphonique de Montréal.	8.00 Les vedettes.	
9.15 Radio-Journal.	8.30 Théâtre de Romanos.	
9.30 Chansonnettes.	8.55 Choses du temps.	
10.00 Music-Hall.	9.30 Chansons.	
10.10 Jazz.	10.00 Night Life.	
10.15 Musique légère.	10.05 Bonsoir les sportifs.	
10.30 Orchestre.	11.15 Musique de danse.	
10.45 Nouvelles et fin de l'émission.	11.25 Vox Populi.	
	11.30 Orchestre.	
	12.00 Nouvelles.	
	12.05 Buffalo présente...	
	12.30 Orchestre.	
	1.05 Fin des émissions.	
	1.30 CFCF-550 kilocycles	
	6.00 The Town Crier.	
	6.15 Nouvelles.	
	6.30 Sport.	
	6.45 Band of the day.	
	7.00 Chansons populaires.	
	7.15 Radio-Journal.	
	7.30 Océan Higgins.	
	8.00 Studio.	
	8.30 Théâtre.	
	9.00 Radio-Journal.	
	9.15 They live to tell the	
	10.30 Airs populaires.	
	11.00 Bleak House.	
	11.30 Orchestre à cordes de	
	12.00 Nouvelles.	
	12.05 Fin des émissions.	
	6.25 Ce soir.	

Mercredi, 10 juillet 1946

Programmes spéciaux

CBF, 9 h. 30 p.m. Marie-Germaine Leblanc, soprano, prendra part à l'audition de mercredi sous la rubrique Grand Concert. Mlle Leblanc, une Académie de Montréal, poursuit ses études à l'École supérieure de musique de Montréal. À 17 ans, elle est déjà considérée comme une artiste de grand avenir. Les diestistes Roger Gauthier et Lucien Couët seront également de ce concert populaire, avec l'Orchestre de Maurice Leclair.

CBF, 10 h. 15 p.m. M. André Groux, de Québec, poursuivra ses études à Radio-Canada, sur la conscience chrétienne chez Mauriac, parera mercredi de la volupté dans ses romans et le 17 juillet de l'attachement aux biens. La dernière causerie de cette série le 24 juillet portera sur la grâce.

Sommaire des postes locaux

CBF-690 kilocycles	10.00 Radio-Journal	6.30 Sports.
6.50 Ouverture.	10.15 Revue des événements de la semaine.	6.45 Band of the Day
7.00 L'opéra de 4 sous.	10.30 Les classiques de la musique.	7.00 Lum and Abner.
8.00 Radio-Journal.	11.00 Chansons.	7.15 Uncle Troy.
8.15 Émissions.	11.30 Orchestre de danse.	7.30 Studio.
8.30 Métropole.	12.00 Nouvelles.	8.00 Revue.
9.00 Pot-pourri musical.	12.05 Fin des émissions.	8.20 Treasure Trail.
9.15 Intermède.		8.30 The Green Hornet.
9.30 Nouvelles de BBO.		8.45 Parade du Plaisir.
10.00 Sur nos ondes.		9.00 Réclat France James.
10.15 Chansonnettes.		9.15 Mary's Gazette.
10.30 Intermède.		11.00 Nouvelles.
10.45 Programme musical.		11.15 Orchestre de danse.
11.00 Quêtes provinciales.		11.30 Gens for Thought.
11.15 Métairie Rancourt.		11.45 Your Gospel Singer.
11.30 Concert.		11.55 Orchestre de danse.
11.45 Jeunesse dorée.		12.00 Nouvelles.
11.55 Rue Principale.		12.05 Orchestre.
12.00 Coeur d'acier.		12.30 Nouvelles et fin des émissions.
12.15 Vie de famille.		
12.30 Signal-sonnette.		
1.00 Radio-Journal.		
1.15 Intermède.		
1.30 Les révéral.		
1.45 Et puis après.		
2.00 La voix des castors.		
2.15 Lettre à la Canadienne.		
2.30 Moulin de la chanson.		
2.45 Au music-hall.		
3.00 Chats-d'œuvre de la musique.		
3.15 Jazz.		
3.30 Orchestre à cordes.		
3.45 Les beaux diestistes.		
3.50 Musique légère.		
4.00 Chansonnettes.		
4.15 Yvan l'intermédiaire.		
4.30 Radio-Journal.		
4.45 Chansonnettes.		
4.55 Musique légère.		
5.00 Pour le dîner.		
5.15 Jeunesse.		
5.30 Studio.		
5.45 La tannée du com.		
5.55 McCarthy et ses camarades.		
6.00 Studio.		
6.15 Émission politique.		
6.30 Orchestre.		
6.45 Grand Conçé.		
6.55 Radio-Journal.		
7.00 André Groux.		
7.15 Classiques de la musi.		
7.30 Jazz.		
7.45 Les nouvelles de l'émission.		
7.55 McCarthy et ses camarades.		
8.00 Studio.		
8.15 Émission politique.		
8.30 Orchestre.		
8.45 Grand Conçé.		
8.55 Radio-Journal.		
9.00 André Groux.		
9.15 Classiques de la musi.		
9.30 Jazz.		
9.45 Les nouvelles de l'émission.		
9.55 McCarthy et ses camarades.		
10.00 Studio.		
10.15 Émission politique.		
10.30 Orchestre.		
10.45 Grand Conçé.		
10.55 Radio-Journal.		
11.00 André Groux.		
11.15 Classiques de la musi.		
11.30 Jazz.		
11.45 Les nouvelles de l'émission.		
11.55 McCarthy et ses camarades.		
12.00 Studio.		
12.15 Émission politique.		
12.30 Orchestre.		
12.45 Grand Conçé.		
12.55 Radio-Journal.		
1.00 André Groux.		
1.15 Classiques de la musi.		
1.30 Jazz.		
1.45 Les nouvelles de l'émission.		
1.55 McCarthy et ses camarades.		
2.00 Studio.		
2.15 Émission politique.		
2.30 Orchestre.		
2.45 Grand Conçé.		
2.55 Radio-Journal.		
3.00 André Groux.		
3.15 Classiques de la musi.		
3.30 Jazz.		
3.45 Les nouvelles de l'émission.		
3.55 McCarthy et ses camarades.		
4.00 Studio.		
4.15 Émission politique.		
4.30 Orchestre.		
4.45 Grand Conçé.		
4.55 Radio-Journal.		
5.00 André Groux.		
5.15 Classiques de la musi.		
5.30 Jazz.		
5.45 Les nouvelles de l'émission.		
5.55 McCarthy et ses camarades.		
6.00 Studio.		
6.15 Émission politique.		
6.30 Orchestre.		
6.45 Grand Conçé.		
6.55 Radio-Journal.		
7.00 André Groux.		
7.15 Classiques de la musi.		
7.30 Jazz.		
7.45 Les nouvelles de l'émission.		
7.55 McCarthy et ses camarades.		
8.00 Studio.		
8.15 Émission politique.		
8.30 Orchestre.		
8.45 Grand Conçé.		
8.55 Radio-Journal.		
9.00 André Groux.		
9.15 Classiques de la musi.		
9.30 Jazz.		
9.45 Les nouvelles de l'émission.		
9.55 McCarthy et ses camarades.		
10.00 Studio.		
10.15 Émission politique.		
10.30 Orchestre.		
10.45 Grand Conçé.		
10.55 Radio-Journal.		
11.00 André Groux.		
11.15 Classiques de la musi.		
11.30 Jazz.		
11.45 Les nouvelles de l'émission.		
11.55 McCarthy et ses camarades.		
12.00 Studio.		
12.15 Émission politique.		
12.30 Orchestre.		
12.45 Grand Conçé.		
12.55 Radio-Journal.		
1.00 André Groux.		
1.15 Classiques de la musi.		
1.30 Jazz.		
1.45 Les nouvelles de l'émission.		
1.55 McCarthy et ses camarades.		
2.00 Studio.		
2.15 Émission politique.		
2.30 Orchestre.		
2.45 Grand Conçé.		
2.55 Radio-Journal.		
3.00 André Groux.		
3.15 Classiques de la musi.		
3.30 Jazz.		
3.45 Les nouvelles de l'émission.		
3.55 McCarthy et ses camarades.		
4.00 Studio.		
4.15 Émission politique.		
4.30 Orchestre.		
4.45 Grand Conçé.		
4.55 Radio-Journal.		
5.00 André Groux.		
5.15 Classiques de la musi.		
5.30 Jazz.		
5.45 Les nouvelles de l'émission.		
5.55 McCarthy et ses camarades.		
6.00 Studio.		
6.15 Émission politique.		
6.30 Orchestre.		
6.45 Grand Conçé.		
6.55 Radio-Journal.		
7.00 André Groux.		
7.15 Classiques de la musi.		
7.30 Jazz.		
7.45 Les nouvelles de l'émission.		
7.55 McCarthy et ses camarades.		
8.00 Studio.		
8.15 Émission politique.		
8.30 Orchestre.		
8.45 Grand Conçé.		
8.55 Radio-Journal.		
9.00 André Groux.		
9.15 Classiques de la musi.		
9.30 Jazz.		
9.45 Les nouvelles de l'émission.		
9.55 McCarthy et ses camarades.		
10.00 Studio.		
10.15 Émission politique.		
10.30 Orchestre.		
10.45 Grand Conçé.		
10.55 Radio-Journal.		
11.00 André Groux.		
11.15 Classiques de la musi.		
11.30 Jazz.		
11.45 Les nouvelles de l'émission.		
11.55 McCarthy et ses camarades.		
12.00 Studio.		
12.15 Émission politique.		
12.30 Orchestre.		
12.45 Grand Conçé.		
12.55 Radio-Journal.		
1.00 André Groux.		
1.15 Classiques de la musi.		
1.30 Jazz.		
1.45 Les nouvelles de l'émission.		
1.55 McCarthy et ses camarades.		
2.00 Studio.		
2.15 Émission politique.		
2.30 Orchestre.		
2.45 Grand Conçé.		
2.55 Radio-Journal.		
3.00 André Groux.		
3.15 Classiques de la musi.		
3.30 Jazz.		
3.45 Les nouvelles de l'émission.		
3.55 McCarthy et ses camarades.		
4.00 Studio.		
4.15 Émission politique.		
4.30 Orchestre.		
4.45 Grand Conçé.		
4.55 Radio-Journal.		
5.00 André Groux.		
5.15 Classiques de la musi.		
5.30 Jazz.		
5.45 Les nouvelles de l'émission.		
5.55 McCarthy et ses camarades.		
6.00 Studio.		
6.15 Émission politique.		
6.30 Orchestre.		
6.45 Grand Conçé.		
6.55 Radio-Journal.		
7.00 André Groux.		
7.15 Classiques de la musi.		
7.30 Jazz.		
7.45 Les nouvelles de l'émission.		
7.55 McCarthy et ses camarades.		
8.00 Studio.		
8.15 Émission politique.		
8.30 Orchestre.		
8.45 Grand Conçé.		
8.55 Radio-Journal.		
9.00 André Groux.		
9.15 Classiques de la musi.		
9.30 Jazz.		
9.45 Les nouvelles de l'émission.		
9.55 McCarthy et ses camarades.		
10.00 Studio.		
10.15 Émission politique.		
10.30 Orchestre.		
10.45 Grand Conçé.		
10.55 Radio-Journal.		
11.00 André Groux.		
11.15 Classiques de la musi.		
11.30 Jazz.		
11.45 Les nouvelles de l'émission.		
11.55 McCarthy et ses camarades.		
12.00 Studio.		
12.15 Émission politique.		
12.30 Orchestre.		
12.45 Grand Conçé.		
12.55 Radio-Journal.		
1.00 André Groux.		
1.15 Classiques de la musi.		
1.30 Jazz.		
1.45 Les nouvelles de l'émission.		
1.55 McCarthy et ses camarades.		
2.00 Studio.		
2.15 Émission politique.		
2.30 Orchestre.		
2.45 Grand Conçé.		
2.55 Radio-Journal.		
3.00 André Groux.		
3.15 Classiques de la musi.		
3.30 Jazz.		
3.45 Les nouvelles de l'émission.		
3.55 McCarthy et ses camarades.		
4.00 Studio.		
4.15 Émission politique.		
4.30 Orchestre.		
4.45 Grand Conçé.		
4.55 Radio-Journal.		
5.00 André Groux.		
5.15 Classiques de la musi.		
5.30 Jazz.		
5.45 Les nouvelles de l'émission.		
5.55 McCarthy et ses camarades.		
6.00 Studio.		
6.15 Émission politique.		
6.30 Orchestre.		
6.45 Grand Conçé.		
6.55 Radio-Journal.		
7.00 André Groux.		
7.15 Classiques de la musi.		
7.30 Jazz.		
7.45 Les nouvelles de l'émission.		
7.55 McCarthy et ses camarades.		
8.00 Studio.		
8.15 Émission politique.		
8.30 Orchestre.		
8.45 Grand Conçé.		
8.55 Radio-Journal.		
9.00 André Groux.		
9.15 Classiques de la musi.		
9.30 Jazz.		
9.45 Les nouvelles de l'émission.		
9.55 McCarthy et ses camarades.		
10.00 Studio.		
10.15 Émission politique.		
10.30 Orchestre.		
10.45 Grand Conçé.		
10.55 Radio-Journal.		
11.00 André Groux.		
11.15 Classiques de la musi.		
11.30 Jazz.		
11.45 Les nouvelles de l'émission.		
11.55 McCarthy et ses camarades.		
12.00 Studio.		
12.15 Émission politique.		
12.30 Orchestre.		
12.45 Grand Conçé.		
12.55 Radio-Journal.		
1.00 André Groux.		
1.15 Classiques de la musi.		
1.30 Jazz.		
1.45 Les nouvelles de l'émission.		
1.55 McCarthy et ses camarades.		
2.00 Studio.		
2.15 Émission politique.		
2.30 Orchestre.		
2.45 Grand Conçé.		
2.55 Radio-Journal.		
3.00 André Groux.		
3.15 Classiques de la musi.		
3.30 Jazz.		
3.45 Les nouvelles de l'émission.		
3.55 McCarthy et ses camarades.		
4.00 Studio.		
4.15 Émission politique.		
4.30 Orchestre.		
4.45 Grand Conçé.		
4.55 Radio-Journal.		
5.00 André Groux.		
5.15 Classiques de la musi.		
5.30 Jazz.		
5.45 Les nouvelles de l'émission.		
5.55 McCarthy et ses camarades.		
6.00 Studio.		
6.15 Émission politique.		
6.30 Orchestre.		
6.45 Grand Conçé.		
6.55 Radio-Journal.		
7.00 André Groux.		
7.15 Classiques de la musi.		
7.30 Jazz.		
7.45 Les nouvelles de l'émission.		
7.55 McCarthy et ses camarades.		
8.00 Studio.		
8.15 Émission politique.		
8.30 Orchestre.		
8.45 Grand Conçé.		
8.55 Radio-Journal.		
9.00 André Groux.		
9.15 Classiques de la musi.		
9.30 Jazz.		
9.45 Les nouvelles de l'émission.		
9.55 McCarthy et ses camarades.		
10.00 Studio.		
10.15 Émission politique.		
10.30 Orchestre.		
10.45 Grand Conçé.		
10.55 Radio-Journal.		
11.00 André Groux.		
11.15 Classiques de la musi.		
11.30 Jazz.		
11.45 Les nouvelles de l'émission.		
11.55 McCarthy et ses camarades.		
12.00 Studio.		
12.15 Émission politique.		
12.30 Orchestre.		
12.45 Grand Conçé.		
12.55 Radio-Journal.		
1.00 André Groux.		
1.15 Classiques de la musi.		
1.30 Jazz.		
1.45 Les nouvelles de l'émission.		
1.55 McCarthy et ses camarades.		
2.00 Studio.		
2.15 Émission politique.		
2.30 Orchestre.		
2.45 Grand Conçé.		
2.55 Radio-Journal.		
3.00 André Groux.		
3.15 Classiques de la musi.		
3.30 Jazz.		
3.45 Les nouvelles de l'émission.		
3.55 McCarthy et ses camarades.		
4.00 Studio.		
4.15 Émission politique.		
4.30 Orchestre.		
4.45 Grand Conçé.		
4.55 Radio-Journal.		
5.00 André Groux.		
5.15 Classiques de la musi.		
5.30 Jazz.		
5.45 Les nouvelles de l'émission.		
5.55 McCarthy et ses camarades.		
6.00 Studio.		
6.15 Émission politique.		
6.30 Orchestre.		
6.45 Grand Conçé.		
6.55 Radio-Journal.		
7.00 André Groux.		
7.15 Classiques de la musi.		
7.30 Jazz.		
7.45 Les nouvelles de l'émission.		
7.55 McCarthy et ses camarades.		
8.00 Studio.		
8.15 Émission politique.		
8.30 Orchestre.		
8.45 Grand Conçé.		
8.55 Radio-Journal.		
9.00 André Groux.		
9.15 Classiques de la musi.		
9.30 Jazz.		
9.45 Les nouvelles de l'émission.		
9.55 McCarthy et ses camarades.		
10.00 Studio.		
10.15 Émission politique.		
10.30 Orchestre.		
10.45 Grand Conçé.		
10.55 Radio-Journal.		
11.00 André Groux.		
11.15 Classiques de la musi.		
11.30 Jazz.		
11.45 Les nouvelles de l'émission.		
11.55 McCarthy et ses camarades.		
12.00 Studio.		
12.15 Émission politique.		
12.30 Orchestre.		
12.45 Grand Conçé.		
12.55 Radio-Journal.		
1.00 André Groux.		
1.15 Classiques de la musi.		
1.30 Jazz.		
1.45 Les nouvelles de l'émission.		
1.55 McCarthy et ses camarades.		
2.00 Studio.		
2.15 Émission politique.		
2.30 Orchestre.		
2.45 Grand Conçé.		
2.55 Radio-Journal.		
3.00 André Groux.		
3.15 Classiques de la musi.		
3.30 Jazz.		
3.45 Les nouvelles de l'émission.		
3.55 McCarthy et ses camarades.		
4.00 Studio.		
4.15 Émission politique.		
4.30 Orchestre.		
4.45 Grand Conçé.		
4.55 Radio-Journal.		
5.00 André Groux.		
5.15 Classiques de la musi.		
5.30 Jazz.		
5.45 Les nouvelles de l'émission.		
5.55 McCarthy et ses camarades.		
6.00 Studio.		
6.15 Émission politique.		
6.30 Orchestre.		
6.45 Grand Conçé.		
6.55 Radio-Journal.		
7.00 André Groux.		
7.15 Classiques de la musi.		
7.30 Jazz.		
7.45 Les nouvelles de l'émission.		
7.55 McCarthy et ses camarades.		
8.00 Studio.		
8.15 Émission politique.		
8.30 Orchestre.		
8.45 Grand Conçé.		
8.55 Radio-Journal.		
9.00 André Groux.		
9.15 Classiques de la musi.		
9.30 Jazz.		
9.45 Les nouvelles de l'émission.		
9.55 McCarthy et ses camarades.		
10.00 Studio.		
10.15 Émission politique.		
10.30 Orchestre.		
10.45 Grand Conçé.		
10.55 Radio-Journal.		
11.00 André Groux.		

Les Dodgers et les Royaux aux prises ce soir --- Joute d'étoiles

Les Dodgers rencontrent les Royaux

Les amateurs de baseball de la métropole et des environs auront l'avantage de voir Léo Durocher et ses Dodgers à l'œuvre ce soir, au Stade de l'avenue Desjardins lorsque les Dodgers de Branch Rickey viendront jouer contre les Royaux du président Hector Racine dans une partie d'exhibition.

Les Dodgers sont arrivés dans la métropole hier après-midi et ils sont ensuite partis pour Trois-Rivières où ils rencontreront le Trois-Rivières de la Ligue Canado-Américaine, géré par Fréchet Bordagary, ancien troisième-but de ce club de la Ligue Nationale.

Léo Durocher a déclaré qu'il aura recours à son alignement régulier, à l'exception des joueurs qui participeront à la joute d'étoiles. Léo Durocher fera l'impossible pour conduire ses joueurs à la victoire ce soir. On sait que les Dodgers ont subi trois défaites aux mains des Royaux à l'entraînement et ils tenteront de prendre leur revanche.

Plusieurs joueurs qui portent l'uniforme des Dodgers cette saison, sont des anciens Royaux. Il s'agit des premiers buts Eddie Stevens et Howie Schultz; les lanceurs Rex Barney, Hal Gregg, Hank Bernham, Ed. Head; des receveurs Ferrell Anderson et Bruce Ramazotti, de l'arrêt-court Stan Rojek et des voltigeurs Carl Furill et Dick Whitman.

Parmi les autres joueurs des Dodgers on remarque, Augie Galan, Hugh Casey, Ruben Melton, Cookie Lavagetto et plusieurs autres.

Charlie Dreessen, instructeur des Dodgers, qui est considéré comme celui qui possède les meilleurs signaux pour les vols de buts sera sur la ligne du troisième-but et il sera intéressant de le voir à l'œuvre.

Les Dodgers de Brooklyn avaient défait les Royaux en 1944, mais ils n'ont pu jouer ici, l'an dernier à cause des restrictions de guerre. Mel Jones, gérant-général des Royaux s'attend à une assistance nombreuse pour la partie de ce soir. Il reste environ 1,000 billets de sièges réservés en vente. La vente pour les billets d'admission générale et de bleachers commencera à six heures et trente, ce soir.

Tournoi de tennis au club Garneau

Hier soir, les deux dernières rencontres de quarts de finale ont été disputées au tournoi du Club Garneau. A la 1ère rencontre, MacNeil et Lanthier jouaient contre Richer et Wolaver. A la seconde Middleton et Cardall faisaient face au Dr McEvoy et Yoshida.

Ce soir, les deux rencontres de semi-finale seront disputées: à 8 h. 15, Roger Durivage et George Robinson joueront contre le gagnant Middleton-Cardall et McEvoy-Yoshida.

A 9 h. 45: Cofsky et Girardin rencontreront le gagnant MacNeil-Lanthier et Richer-Wolaver. On s'attend à ce que les rencontres de ce soir soient excessivement contestées. En conséquence tous les fervents du tennis doivent se donner rendez-vous au Club Garneau pour assister au meilleur tennis actuellement disputé dans la province.

Le Club Garneau est situé sur le Chemin Sainte-Catherine, près de Wiseman, à Outremont.

En cas de pluie les rencontres de ce soir seront jouées demain et la finale sera jouée jeudi soir, au lieu de mercredi si tel est le cas.

AU CLUB STUART

Le club de tennis Stuart a défait le Jacques-Cartier dans des joutes simples et en doubles pour deux des disputés hier soir. Le Stuart l'a emporté par 3 joutes à 2.

Dans les simples, Gaby Cadotte fut fort en évidence en triomphant de J. Stuart par 7-5, 6-4; tandis que Germaine Rainville, du Jacques-Cartier, a défait Constance Walker par 3-6, 6-1, 7-5. Dans les doubles, Françoise Morin et Marie Arnold du club Stuart n'eurent aucune difficulté à vaincre le duo Denise Valois-H. Journeault par 6-0, 6-0.

Voici les résultats: Simples: G. Cadotte, J.-C., défait J. Stuart, 7-5, 6-4; C. Rainville, J.-C., défait C. Walker, Stuart, 3-6, 6-1, 7-5; A. Richard, Stuart, défait F. Gréte, J.-C., 6-1, 6-4. Doubles: F. Morin et M. Arnold défait D. Valois et H. Journeault, 6-0, 6-0; O. Gosselin et E. Renzi défait J. Gagné et M. Beauregard, 3-6, 6-1, 6-4.

Les Trifluviens sont défaits

Les Trois-Rivières, Qué., 9. — Dans une joute d'exhibition disputée ici hier, les Dodgers de Brooklyn de la Ligue Nationale, ont vaincu leur club frère, les Royaux des Trois-Rivières de la Ligue Canado-Américaine par 6 à 2. Les Dodgers ont frappé 13 coups sûrs aux dépens des lanceurs Whelchel et Zenan, tandis que les équipes de Bordagary en ont cogné cinq seulement contre Gregg et Melton. Joe Teyssy, 22 ans, nouveau voltigeur des Dodgers, a frappé un simple en trois apparitions au bâton. Brooklyn... 000 320 010—6 13 1 Trois-Rivières 002 000 000—2 5 5 Gregg, Melton et Anderson; Whelchel, Zenan et Nulty.

La victoire du Montréal est protestée

Les Royaux de Montréal ont de nouveau décroché la victoire hier soir dans une joute régulière de la Ligue Internationale mais comme les Leafs de Toronto ont logé un proiet, prétendant que Les Burge devait être considéré comme retiré lorsqu'il frappa un long coup au champ à la huitième manche. Le voltigeur Cot Deal attrapa la balle mais se frappa sur la tour au champ centre et échappa la balle. L'Arbitre déclara que le coup était raté et Burge fut saisi et se rendit au deuxième but puis compta sur le coup de Durrett et un deuxième point fut enregistré dans cette manche sur le coup de Naylor pour assurer la victoire aux Royaux contre les Torontois par le compte de 4 à 2.

Le gérant des Leafs protesta la partie et le cas sera soumis au président Frank Shaughnessy qui aura à se prononcer d'ici une semaine.

Elmer "Red" Durrett est sorti de sa léthargie et il a conduit le club de Clay Hopper à la victoire hier soir. Il a frappé trois doubles pour faire compter deux points dont le point victorieux. Les Burge a été frappé deux coups sûrs tandis que le deuxième Steiner et le lanceur, Simonds ont accompli le même exploit pour les Leafs de Toronto.

Steve Nagy a probablement lancé sa meilleure partie depuis environ un mois pour avoir le meilleur sur un droitier, Dwight Simonds. Le lanceur gaucher des Royaux a accordé huit coups sûrs espacés tandis que ses coéquipiers ont frappé sept contre Simonds qui a aussi été très solide. Nagy a remporté sa neuvième victoire de la saison contre deux défaites.

Les Dodgers seront les visiteurs, ce soir, et Glen Moulder lancera pour le club de Clay Hopper. Il est fort probable que Reese accompagnera les Dodgers. Demain soir, les Blons seront les adversaires des Royaux. Ces deux clubs se feront face dans une série de quatre parties. Le club de Clay Hopper entreprendra son deuxième voyage-suicide, dimanche. Il jouera à l'étranger durant 21 jours...

TORONTO

	AB	P	CS	R	A
Steiner, 2b	4	1	2	3	1
Drake, cd	4	1	1	2	0
Laforest, ac	3	0	1	2	2
Knickerbocker, cg	4	0	0	2	0
Camelli, r	4	0	1	2	0
Richmond, 3b	3	0	0	0	0
Deal, c	3	0	1	6	0
Biasetti, 1b	3	0	0	6	0
Simonds, 1b	3	0	0	6	1
xx Chapman	1	0	0	0	0
xx Erautt	1	0	0	0	0
xxx Norman	1	0	0	0	0

Totaux 34 2 24 6
xx Frappa pour Richmond à la 9e.
xxx Frappa pour Biasetti à la 9e.
xxx Frappa pour Simonds à la 9e.

MONTREAL

	AB	P	CS	R	A
Rackley, cg	3	1	0	2	0
Robinson, 2b	3	1	1	2	2
Riggs, 3b	4	0	0	3	1
Burge, 1b	4	1	2	8	0
Franks, r	3	0	1	3	1
Howell, r	0	1	0	0	0
Durrett, cd	4	0	3	4	0
Naylor, cc	3	0	0	1	1
Jorgensen, ac	4	0	0	2	4
Nagy, 1	3	0	0	2	1

Totaux 31 4 7 27 10
Toronto 200000000—2
Montréal 200000002x—4

Sommaire: Erreurs: Drake, Laforest, Camelli, Riggs, Durrett, Jorgensen. Points produits par Drake, Durrett 2, Franks, Naylor. Deux coups sûrs: Drake, Burge. But: Robinson. Doubles-jeux: Steiner à Laforest à Biasetti; Jorgensen à Robinson. Laisses sur les buts: Toronto 7, Montréal 7. Buts sur balles au bâton, par Simonds 4. Retirés: Arbitres: Manley (au marbre), Zillber et Tobin (sur les buts). Temps 2:00. Assistance: 3,500.

Séance de boxe au stade Exchange

Le promoteur Raoul Godbout offrira une intéressante séance de boxe demain soir au Stade Exchange, où le programme comprendra trente-trois rondes entre pugilistes avantageusement connus et favoris du public.

L'organisateur des séances de boxe à l'Exchange a annoncé hier que le gagnant de la rencontre entre Harry Hurst et Billy Knapper, de Boston, qui sera la finale à ce programme, serait opposé à Dave Castilhou ou à Ralph Walton en finale de son prochain programme, le mardi suivant. Le programme habituel à cause de la joute de baseball entre les Royaux et les Dodgers, ce soir.

Quimet et Lacroix devraient fournir un combat match de la soirée, Hubert Gagnier qui rencontrera Frankie Martin, un autre boxeur de Boston, dans une préliminaire, a signé hier un contrat pour rencontrer Clint Miller, le fameux boxeur d'Elizabeth, N.J., dans un combat qui sera disputé à New York prochainement.

Roland Prairie rencontrera Tony Blanchard pendant que Léo Duchesne sera opposé à Roméo Oummet dans les deux autres rencontres qui complètent le programme de boxe.

Deux arbitres au Forum, ce soir pour la finale

Les amateurs du sport de la lutte ont semblé prendre goût aux rencontres par équipes et comme le promoteur Eddie Quinn tient à plaire à sa nombreuse clientèle il a réussi à bâcler un intéressant match pour ce soir au Forum alors que Larry Moquin et Frank Valois tenteront de prendre leur revanche sur les frères Garibaldi, Ralph et Gino.

Comme la dernière rencontre a soulevé les protestations des amateurs lorsque l'arbitre a accordé la victoire aux deux lutteurs italiens, le promoteur a voulu éviter que la même scène se reproduise et aussi il a retenu les services de deux arbitres pour le combat de ce soir, de cette façon les athlètes devraient avoir justice et le public, une entière satisfaction.

Cette décision a été prise à la suite du résultat du premier match entre ces deux équipes, alors que la victoire fut accordée à Gino Garibaldi sur Frank Valois, pendant que Larry Moquin tenait en même temps les épaules de Ralph Garibaldi rivais au Forum. L'arbitre Steiner Mack, qui était à confirmer une chute ne put naturellement constater l'autre, mais sa décision donna lieu à de vives protestations, non seulement de la part des lutteurs, mais aussi des spectateurs qui se pressaient autour de l'arène.

Avec deux arbitres, le matchmaker est confiant que les deux officiels pourront surveiller tout ce qui se passe dans l'arène et ainsi empêcher les tactiques déloyales employées par les Garibaldi lors du match précédent, tout particulièrement l'entrave.

George Temple, le frère de la célèbre Shirley Temple de Hollywood, fera sa première apparition dans une arène de lutte alors qu'il rencontrera Alex Kasabowski dans une des rencontres à l'affiche pendant que les deux géants de l'arène, Stanislas Talun et Jules Strongbow en viendront aux prises dans une autre.

Paul Lortie reste champion

Paul Lortie, reconnu comme le champion des poids lourds juniors, a réussi à conserver son titre hier soir, au Stade Exchange lorsqu'il a vaincu Salvator Cortez, de Tampico, Mexique, mais il a été déclaré vainqueur après avoir eu la défaite de très près. En effet, le champion canadien a révélé son supérieur au Canadien hier mais il fit une chute en bas de l'arène dans la deuxième engagement après avoir obtenu la première chute, et comme il se blessa au dos il ne put revenir dans l'arène et l'arbitre Jacques Trudeau accorda la victoire au champion.

Favori pour devenir le nouveau détenteur de la couronne, Salvator Cortez débuta de façon brillante et grâce à ses multiples prises assés il réussit à capturer les honneurs du premier engagement après 18:20 minutes de bataille acharnée, quand il riva les épaules du champion au plancher. Toutefois, à tout prix, conservant son titre, Lortie eut recours aux tactiques illégales dans la seconde reprise et finalement il égalisa les chances après treize minutes d'hostilités. Durant cet engagement, le Mexicain fut très étourdi par le coup porté par Paul Lortie et il ne put revenir sur le matelas pour continuer le match dans la troisième et dernière engagement. L'officiel accorda donc le triomphe au boxeur local.

Dans la semi-finale au programme, le scientifique Georges Canney, de la vieille capitale, et le rude Polonais Alex Kasabowski, de Renfrew, Ont., annuleront, tandis que Harry Madison et Mike Karas, deux vilains du matelas, bénéficieront d'un verdict identique dans le spécial. Dans la rencontre préliminaire entre Al Tucker et Bob Lortie, Tucker fut complet hors de l'arène après 12:15 minutes.

Course cycliste

Le jeune cycliste Ti-coq Grégoire, vainqueur de la course de bicyclette de 6 épreuves de 25 milles, l'an dernier, c'est de nouveau signalé dimanche matin en gagnant la 4e épreuve de 25 milles. Un peloton de débutants pris le départ 2 minutes avant les amateurs et matelas, que ces derniers complaient d'excellents cyclistes, ils furent incapables de rejoindre les débutants qui allaient à une vive allure.

Dans le groupe des débutants, aucun cycliste ne put s'échapper et les spectateurs furent témoins d'une finale enlevante avec tous les cyclistes dans le peloton. Les moins Laurent Tessier qui eut une crevaisson, Bob Lacourse du club cycliste National-Quilicot, prit la première place; René Paquin la seconde et Jack Eyamie la 3e place. Dimanche prochain, la 5e épreuve sera disputée et le départ sera donné à 8 h. 30 précises, par Roméo Girardeau, président de la C. W.A. Les cyclistes qui désirent prendre part à cette course, ont jusqu'à se rendre au coin de rue Sherbrooke est et du boul. Pie IX pour 8 h. a. m., dimanche le 14 juillet.

Jeudi soir au Stade Exchange

Le promoteur Ray Lamontagne nous a annoncé hier soir, qu'il présenterait une autre importante séance de lutte au stade Exchange, jeudi soir prochain. Pour la circonstance, la finale au programme sera un match par équipes mettant aux prises les deux bouillants frères Lortie, Paul et Bob, contre le duo Georges Canney et Larry Raymond, ce dernier d'El Paso, Texas.

Dans le match semi-final au programme, Sheik Abid fera face au lutteur hongrois Stanley Karoli, tandis qu'Alex Kasabowski et Salvator Cortez se mesureront dans le spécial. Joe Martinelli, de St-Louis, et Mike Demetre feront les poids de la rencontre préliminaire.

La deuxième matinée est bien réussie

La réunion de la compagnie d'exposition de Valleyfield s'est continuée hier, à la piste Connaught, à Aylmer, et près de 4,000 personnes ont été témoins, des épreuves à l'afiche.

Conduit par Miller, un des nouveaux jockeys actuellement à la piste Connaught, le pur sang Kes, a capturé les honneurs de la bourse Rideau, principale épreuve de la 2e matinée du meeting.

A cause de Bit O'Gossip qui fut rayé de la liste des partants sous l'ordre des commissaires, seulement cinq pur sang furent placés au départ dans cette épreuve. Dans la première course disputée samedi après-midi, Bit O'Gossip ne voulut aucunement quitter la barrière en même temps que ses adversaires et c'est pour cette raison qu'il n'a pas participé dans la course pour la bourse Rideau.

Profitant d'une piste boueuse, à la suite de la pluie tombée samedi et quelques orages survenant par intervalles, les vainqueurs furent assez partagés et on vit une couple de pur sang enregistrer d'éclatantes surprises. La majorité des épreuves furent contestées et très intéressantes. Dans la course préliminaire au programme présenté hier, le pur sang Boston Victory, conduit par Powers s'est rallié dans le dernier furlong pour sortir vainqueur du peloton.

Westy Hero a triomphé dans la seconde course, tandis que Coya's Boy s'est assuré la victoire dans la 3e épreuve. Quelque peu négligé des parieurs, Voya's a rapporté la somme de \$17.35 pour la mise habituelle de \$2.

Le jockey Chevalier fut brillant dans la 4e course en pilotant sir Gibson au triomphe. Sir Gibson est la propriété du turfman A. Pion, de Montréal. Pour le pari double, les vainqueurs Coya's Boy et sir Gibson ont permis à ceux qui avaient risqué leur argent sur eux de récolter la somme de \$68.80 pour \$2.

1ère course. 5 1/2 furlongs. Bourse \$600. 3 ans et plus. Temps: 1:11. 1er: Boston Victory, Powers, 118, a rapporté \$5.65, \$3.40, \$2.75; Cloze Kin, Becroft, 118, \$4.50, \$3.30; 3ème: Super Service, J. Nadeau, 113, \$4.00. Ont couru et se sont classés dans l'ordre donné: Dorval Lass, Perfect Blend, Peaches et Luckwood.

2ème course. 5 1/2 furlongs. Bourse \$600. 1er: Westy's Hero, S. Tretton, 118; 2ème: Rocky Hill, F. Tredman, 118; 3ème: Whirling Durr, R. Powers, 118; 4ème: Folding Money, Sunlake, 118; 5ème: Star Larkmead ont aussi couru.

3ème course. 5 1/2 furlongs. Bourse \$600. 1er: Coya's Boy, R. Powers, 109; 2ème: Timely Action, Chevalier, 108, \$12.15, \$5.20; 3ème: Topridge, S. Tretton, 118, \$3.60. Miss Canada, Manok, Concluded, Dave's Pal, Jimlass, Tom's Best et Free World ont aussi couru.

4ème course. Bourse \$600. Temps 1:17 3/5. 1er: Sir Gibson, Chevalier, 111, \$6.75, \$3.55, \$2.85; 2ème: Wind in Sun, S. Becroft, 118, \$4.85, \$3.50; Banff, S. Tretton, 115, \$2.35; Styx, Foliage, Romp Briar, Hi-Lucetia, Flagstick ont aussi couru.

5ème course. 6 furlongs. Bourse \$600. Temps: 1:16 4/5. 1er: Kes, W. Miller, 111, \$3.75, \$3.00, \$3.00; 2ème: Fox Meadow, H. Miralles, 113, \$3.40, \$2.90, sur Jolliety: \$3.95. Valdivia Cutup et Keen Girl ont aussi couru.

6ème course. Bourse \$600. Temps 1:04. 1er: J. Nadeau, 111, \$4.70, \$2.45, \$2.45; Paddy, R. Courtney, 112, \$2.45, \$2.25; New Life, W. Miller, 111, \$2.80. Morsel of Hope, Nitano et Ebony Tune ont aussi couru.

7ème course. Bourse \$600. Temps 1:18. Open Season, S. Tretton, 118, \$12.40, \$7.25, \$4.75; Lady Lil, R. Powers, 109, \$7.45, \$3.95; Beacon Rock, D. Strike, 113, \$4.30. April One, Dashing Along et Golden Silence ont aussi couru.

Les combats de boxe aux Etats-Unis

Brooklyn. — Danny Webb, 128 1/2, Montréal, bat Lew Transparenti, 131, Baltimore (6).

New-York. — Kenny Haines, 126, Toronto, bat Jimmy Allen, 129, Philadelphie (4); Paul Lidiemi, 128 1/2, New-York, K.O.T. Marcel Fournier, 135, Montréal (3).

Binghamton, N.Y. — Gunnar, Barlund, 202, New-York, et Joe Matulis, 200, Endicott, New-York, annulés (10).

Providence, R.I. — Maxie Shapiro, 138 1/2, New-York, bat Ernie Gusti, 136 1/2, West Warwick, R.I. (10); Bobby Berger, 155, New-York, met hors de combat Gene Buffalo, 156, New-York (3).

Nouvelle-Orléans. — Jack Leslie, 124, Flint, Mich., bat Leslie Pitt, 124 1/2, Rome, N.Y. (10).

Chicago. — Buddy O'Dell, 158 1/2, Chicago, met hors de combat Otis McGraw, 154 1/2, Detroit (8).

New-York. — Johnny Colan, 174 1/2, New-York, bat Teddy Randolph, 181 1/2, New-York (10).

Pittsburgh. — Ossie Harris 166 1/2, W.A. Pittsburgh, bat Reuben Shank, 157, Denver (10).

Washington, D.C. — Beau Jack, 142, Augusta, Ga., met hors de combat Sammy Angott, 143, Washington, Pa. (7).

Cleveland. — Tommy Yarosz, 166, Monaca, Pa., bat Mose Brown, 172, Pittsburgh (10).

Victoire pour les Montréalais

Toronto, 9. — Les joueurs de tennis montréalais ont très bien fait hier dans la seconde ronde du tournoi pour les championnats de l'Est du Canada au Toronto Lawn Tennis Club. Henri Rochon, de Montréal, a défait Lou McFarlane, de Toronto, 6:13, 6:0. J.-J. Desjardins, de son côté, a triomphé de Pat Whittaker, de Toronto, par 6:1, 6:2 et Georges Leclerc l'a emporté sur S. Moses, 6:3, 6:0. Jean Marois, de Québec, eut le dessus sur A. Cooper, par 6:0, 6:1. Gaétan Valois enfin a remporté la victoire sur F. Torrance, de Toron-

Joute annuelle entre les deux grandes ligues

Les clubs des ligues majeures de baseball avaient congé hier et aujourd'hui les représentants des deux grandes ligues en viendront aux prises dans la joute annuelle et de chaque côté l'on tentera l'impossible pour s'assurer les honneurs de la victoire.

Les partisans de la Ligue Américaine sont d'opinion que les lanceurs de ce circuit auront un avantage considérable sur leurs rivaux de la Ligue Nationale et que les Bob Feller, Newhouser et Chandler sont bien supérieurs aux Passeau, Sewell et Dollett, qui officieront chez les rivaux et tous ont hâte de voir le duel entre les artilleurs.

On s'accorde à dire que les lanceurs de la Ligue Nationale devront faire preuve de courage car l'alignement des Américains suffit pour décourager les adversaires à cause de la puissance au bâton même si Joe DiMaggio et Hank Greenberg ne pourront participer à la partie d'aujourd'hui.

Di Maggio s'est blessé dimanche et devra être huit ou dix jours sans jouer tandis qu'on se demande un peu partout comment il se fait que le fameux et unique Greenberg n'a pas été choisi. Comme on le sait, c'est le non moins fameux Mickey Vernon, des Sénateurs de Washington, qui couvrira le premier but, position habituellement remplie par Greenberg, l'étoile No 1 de la dernière série mondiale.

Comme il fallait s'y attendre, les Red Sox, fameux club de la Ligue Américaine à qui on concède toutes sortes de chances de remporter le championnat de la saison courante, seront représentés par quatre joueurs. Comme la joute aura lieu à Boston, cela fera bien l'affaire des milliers et milliers d'amateurs présents. Ces quatre joueurs, incidemment, seront parmi les cinq premiers joueurs à aller au bâton, ce qui fera également bien l'affaire des amateurs qui assisteront à la partie.

Dominic DiMaggio, joueur de champ centre, sera celui qui ira le premier au bâton, et il sera suivi de Johnny Pesky et de Ted Williams, respectivement arrêt-court et chapeur gauche. Williams, incidemment, est facilement reconnu comme le meilleur coureur des temps présents.

Naturellement, c'est le fameux Charley Keller qui sera le plus à l'honneur puisqu'il cognera en 4e place, soit en position dite du clean up. C'est grâce à Keller surtout, que les Yankees de New-York peuvent encore espérer rejoindre les Red Sox dans la course au championnat de la Ligue Américaine. Un autre joueur des Red Sox, le fameux 2e but Bobby Doerr, sera le 5e coureur à aller au bâton.

De fait, ce sera la 1ère fois depuis les beaux jours de Joe McCarthy, qui put compter six de ses propres joueurs des Yankees sur le club des étoiles qu'un club — les Red Sox de Boston — pourront compter autant que quatre joueurs. Cette fois-ci, les Red Sox compléteront quatre joueurs, les Indiens, les Yankees un, et les Sénateurs un.

Dans la Ligue Nationale, le gérant Grimm a recours à trois joueurs des Cardinals de St-Louis, Red Schoendienst, au 2e, Whitey Kurowski au 3e et Marty Marion, naturellement, à l'arrêt-court. Un seul joueur des Dodgers, le populaire vétéran, Dixie Walker, a été choisi pour faire partie de l'équipe qui prendra le champ contre les Yankees de l'Américaine au tout début de la partie. Del Ennis, jeune et sensa-

Les résultats dans le circuit des majeures

HIER:	
Ligue Internationale:	
Montréal 4, Toronto 2.	
Newark 7, Syracuse 6.	
Rochester 5, Buffalo 1.	
Ligue Nationale:	
Aucune joute au calendrier.	
Aucune joute au calendrier.	
AUJOURD'HUI:	
Ligue Internationale:	
Buffalo à Rochester.	
Syracuse à Newark.	
Newark à Baltimore.	
Ligue majeures:	
All-Stars à Boston.	
LE CLASSEMENT:	
Ligue Internationale:	

	G	P	P.C.
Montréal	36	26	583
Syracuse	35	38	586
Newark	44	35	557
Buffalo	40	42	588
Baltimore	49	40	500
Toronto	36	44	450
Rochester	31	43	443
New-York	33	41	446
Ligue Américaine:			
Brooklyn	48	26	646
St-Louis	43	31	581
Chicago	39	32	542
Cincinnati	34	36	486
Boston	34	40	459
Philadelphia	30	39	435
Pittsburgh	29	44	397
Ligue Nationale:			
New-York	54	23	701
Detroit	43	32	673
Washington	37	36	507
St-Louis	34	31	453
Cleveland	35	43	448
Chicago	30	43	435
Philadelphia	22	51	301

Honnel voltigeur des Phillies de Philadelphie, est le seul joueur rare qui jouera dans cette importante partie.

Fait également curieux, les Giants de New-York, qui doivent actuellement se contenter de la 2e division, verront deux de leurs joueurs jouer dans la joute des étoiles aujourd'hui. C'est en effet le réputé Walker Cooper qui recevra les balles de Claude Passeau au début de la partie, tandis que Johnny Mize, le meilleur coureur de circuits de la Nationale, jouera au 1er but.

Voici quel sera l'alignement au début de la partie: Ligue Américaine: D. DiMaggio, cg (Boston); Pesky, ac (Boston); Williams, cg (Boston); Keller, cd (Yank); Doerr, 2b (Boston); Vernon, 1b (Washington); Keltner, 3b (Cleveland); Hayes, r, (Cleveland); Feller, lanceur, (Cleveland).

Initiation au droit civil

Causeries données à Radio-Canada sous les auspices de la Chambre des notaires par Me Roch Brunet, notaire et docteur en droit

La femme

La causerie de la semaine dernière nous a familiarisés avec une idée nouvelle, l'idée de la personne dans le droit, l'idée du maître du domaine que nous avions rapidement exploré jusqu'au bout, lui pour lequel toutes ces règles, tous ces droits et privilèges que constitue la loi, ont été établis. Nous avons, de plus, fait connaissance avec la personne capable, i.e. la personne normale, qui possède l'exercice de tous les droits civils, et qui constitue en somme la règle générale.

Ce soir, nous commençons l'étude des exceptions, de ces personnes qui, pour une raison ou pour une autre, n'ont pas l'usage de tous les droits civils. Et nous débutons par la plus intéressante d'entre elles, la femme.

Je ne vous apprendrai rien, chers auditeurs, en affirmant que, de tout temps, la femme a occupé une place de choix dans la société et qu'elle y possède une position-clé, importante entre toutes. Epouse, mère, sœur, fiancée, elle ne nous est jamais indifférente; au contraire, elle est le pivot de nos pensées, l'objet constant des soins les plus attentifs de la part de tout homme bien né. Et je n'ai pas besoin de m'appuyer sur cet axiome courant et quelque peu vulgaire, qui dit qu'en toutes choses il faut chercher la femme, pour vous convaincre qu'elle constitue à elle seule le cœur de la civilisation.

Dans le droit, la femme est de nos jours une personne fort discutée. Il n'en a pas toujours été ainsi. Il fut un temps où, résignée au sort que le législateur lui avait réservé dans l'économie des lois, la femme se contentait de remplir en silence les devoirs que la nature lui avait attribués et laissait à l'homme le soin de gagner la vie de la famille. Les temps ont changé, partie par la force des circonstances et partie par la volonté de la femme. Les énormes progrès qui se sont manifestés dans l'industrie et le commerce en ces cinquante dernières années, ainsi que l'infusion dans toutes les classes de la société d'un besoin de luxe inconnu jusque là, ont été une prime au travail de la femme, ainsi qu'une tentation insurmontable pour elle. Ce progrès matériel a ouvert une ère d'individualisme dont on n'a pas encore mesuré la profondeur ni les répercussions.

La Providence a donné à l'homme et à la femme des rôles différents et la chose est visible surtout dans la famille. La nature prédestinait la femme à la maternité et aux devoirs essentiellement domestiques qui en découlent, la formation et l'éducation des enfants, la direction et la sauvegarde du foyer; soins d'intérieur qui prennent généralement tous les instants d'une femme attentive à ses devoirs. A l'homme, elle a donné la force physique, l'esprit d'entreprise et de conquête, pour qu'il procure la nourriture, l'habit et l'abri à la famille; elle l'a donc destiné aux opérations de l'extérieur, à ce que nous appelons aujourd'hui les affaires.

Et second point: il est reconnu que toute société, toute entreprise qui doit durer et veut survivre, doit posséder un chef, à qui appartient l'autorité et qui décide en dernier ressort. Ce principe d'autorité est vieux comme le monde et ne saurait se mettre de côté pour les plus belles théories modernes de liberté et de contre tous et d'égalité quand même. Qui ne s'est pas rendu compte que la moindre des entreprises, industrielle, commerciale ou sociale qui manque de chef, déperit, périt, et s'expose à disparaître? L'affreuse guerre que nous venons de subir n'a-t-elle pas démontré que seule l'autorité peut sauver le monde? Quand il s'agit de la famille, société précieuse et délicate entre toutes, le législateur ne pouvait pas ne pas lui appliquer le principe d'autorité qu'il savait indispensable à sa sécurité. Et ceux-là qui veulent à tout prix faire disparaître au point de vue des affaires terrestres l'autorité du père de famille, par ailleurs si diminuée, ne songent peut-être pas toujours qu'ils contribuent à l'ébranlement de ce pilier social que la famille.

Que la situation créée par l'application de ces principes ne soit pas toujours idéale, il n'y a rien là d'étonnant. Tout ici-bas est relatif. Il est entendu qu'il existe des femmes qui sont beaucoup plus intelligentes que leur mari, qui ont un jugement merveilleux et le talent des affaires; que d'autres ont épousé des hommes indignes, qui sont la ruine du foyer. Mais il restera toujours que ce sont là des cas d'exception et qu'en général la femme est destinée à devenir mère de famille, l'homme le pourvoyeur du foyer et que c'est à ce dernier, à cause de sa nature plus forte et de sa plus grande expérience, que revient l'autorité.

C'est évidemment en se basant sur ces idées que le législateur a mis à la capacité de la femme certaines limites. Mais la preuve qu'il n'avait pas de prévention contre la femme elle-même, nous la trouvons dans le premier principe de droit qu'il faut maintenant poser.

La femme célibataire ou veuve possède l'usage de tous les droits civils, elle est capable à l'égard des hommes. Elle peut donc comme tout citoyen ordinaire acquiescer, s'obliger, donner, recevoir, disposer à titre onéreux, tester, être témoin, etc., et elle a droit au mariage deux ans avant l'homme. Donc, pour tout ce qui regarde les droits essentiels de la vie civile, la loi ne distingue aucunement entre l'homme et la femme et elle ne tient compte que de la faiblesse physique de cette dernière que pour la soustraire à la contrainte par corps, i.e. à l'emprisonnement pour causes non criminelles.

Ce n'est que dans son association avec l'homme dans le mariage que la femme subit une diminution de sa capacité civile. Car il ne s'agit pas ici d'une incapacité totale, comme celle du mineur: la femme pose elle-même les actes de la vie civile, elle agit en personne, mais elle a besoin pour ce faire de l'autorisation de son mari, et ce, sous tous les régimes, qu'elle soit mariée en séparation de biens, en communauté de biens ou autrement. Encore une fois, la loi confirme ici ce que la nature, la doctrine chrétienne et nos coutumes avaient établi: la soumission de la femme à l'autorité de l'homme dans le mariage. Si, d'après le code, l'homme doit protection à la femme, cette dernière doit obéissance au mari. Le mariage n'est évidemment pas qu'une question d'affaires, mais la gerance et la disposition des biens matériels sont des facteurs très importants dans la vie matrimoniale et, s'ils échappent au chef de famille, ils peuvent bouleverser toute l'économie du foyer: une autorité divisée n'existe plus. La femme doit donc, chaque fois qu'elle pose un acte important, demander l'autorisation spéciale et expresse du mari, i.e. qu'il lui faut une permission spéciale pour chaque acte et que cet acte doit être soigneusement déterminé: donner ou recevoir, vendre, contracter, s'obliger, plaider ne lui sont permis qu'à cette condition. Elle peut cependant faire seule son testament et déposer en banque comme en retirant tout montant d'argent quelconque.

Ceci, c'est le principe. Il y a de nombreuses et d'importantes exceptions; voyons-les d'abord et nous étudierons ensuite les conséquences de cette règle.

Sous tous les régimes matrimoniaux, la femme mariée peut faire commerce, devenir marchande publique et faire tous les actes qui se rapportent à son négoce sans autorisation spéciale de chacun de ses actes, pourvu qu'elle ait obtenu au début l'autorisation du mari ou à son défaut celle de la cour.

Sous tous les régimes encore, la femme conserve le droit de propriété de son travail personnel, les économies en provenant, les meubles et les immeubles qu'elle peut acquiescer à même cet argent; elle devient propriétaire de tous ces biens et en dispose, elle peut même les réclamer en justice, sans l'autorisation du mari.

Sous tous les régimes, la femme qui obtient la séparation de corps, à qui la cour a permis de ne pas vivre maritalement avec son mari, possède tous les droits ordinaires de la femme célibataire.

Sous tous les régimes, quand le mari s'obstine à refuser son consentement à la femme qui demande à la cour de l'autoriser à poser l'acte qu'elle estime utile à ses affaires.

Sous le régime de la séparation de biens, la femme conserve l'entière administration de ses biens meubles et immeubles et la jouissance de ses revenus, qu'elle-même s'occupe de ses affaires, surveille ses biens, en retire les revenus, les place ou les dépense à son gré. De plus, elle peut disposer de ses biens meubles sans autorisation, ce qui veut dire qu'elle peut vendre, donner ou engager des fortunes entières, puisque les fortunes d'aujourd'hui sont surtout mobilières, ou composées de valeurs et de titres: actions, obligations, débiteurs. Elle peut aussi aller à la cour sans autorisation en ce qui concerne toutes ces dernières opérations.

C'est dans la communauté de biens que la loi impose à la femme une surveillance plus étroite et la chose se comprend, puisque la communauté est une société à deux dont le mari est le gérant. Ce dernier administre les biens de la communauté et les biens propres de la femme; il peut disposer des biens de la communauté, mais il ne peut vendre les immeubles personnels de la femme sans son consentement. Il ne peut non plus donner les biens de la communauté si ce n'est pour l'établissement des enfants communs.

Voilà donc un principe d'habileté qui est battu en brèche par d'assez fortes exceptions. Mais là où il subsiste, il faut s'en méfier, car l'acte de la femme qui doit être autorisé et qui ne l'est pas, est nul de nullité absolue. C'est à dire que cet acte ne peut se corriger, ne peut s'améliorer; le mari, par exemple, ne pourra intervenir après coup pour ratifier la transaction. C'est comme si l'acte n'existait pas et il faudra le reprendre, i.e. signer d'autres contrats, procéder à d'autres enregistrements, recommencer la transaction de A jusqu'à Z. Ce qui peut être très dangereux, parce qu'il faudra obtenir de nouveau le consentement de la partie intéressée, c'est ainsi que celui de son mari, qui tous deux peuvent avoir intérêt à briser le contrat.

La conclusion qui s'impose c'est que l'on ne saurait être trop prudent quand il s'agit de traiter avec une femme, comme d'ailleurs avec toutes les autres personnes qui souffrent de quelque inhabileté légale. Par conséquent, dans toute transaction, il faut exiger l'établissement de l'état civil, avec production de pièces à l'appui, contrat de mariage, etc. On s'assurera ainsi du

Maître des sciences



M. Paul Dubreuil, à qui la faculté des sciences de l'Université de Montréal vient de décerner la maîtrise ès sciences pour le succès qu'il a obtenu dans la présentation de son étude sur la "synthèse de composés analogues ou dérivés du DDT".

régime matrimonial de la personne intéressée et de la nécessité ou non de l'autorisation du mari. Ceci est relativement facile quand il s'agit d'une transaction conduite par un homme de loi, mais il faut songer aussi que, dans les affaires courantes, la femme mariée a besoin d'autorisation, à moins qu'elle ne soit marchande publique ou, dans certains cas, séparée de biens. Il est donc de prudence élémentaire d'obtenir l'autorisation du mari, ou mieux encore son engagement personnel conjointement avec celui de sa femme.

Et cet terme, chers auditeurs, cette esquisse rapide des droits de la femme dans notre code. La femme célibataire ou veuve, ou séparée de corps, est l'égale de l'homme devant la loi. La femme mariée a des degrés divers et avec des exceptions substantielles, a besoin de l'autorisation de son mari pour poser les actes de la vie civile, autorisation dont le défaut emporte la nullité absolue de l'acte.

La prochaine causerie nous mettra en présence d'un cas beaucoup plus grave d'incapacité, celui du mineur.

Lettre pontificale aux catholiques du Japon

Tokio, 9 (A.P.). — Sa Sainteté Pie XII a envoyé sa bénédiction et une promesse d'aide aux catholiques du Japon. Des catholiques de Tokio ont dit que c'était la première lettre jamais envoyée au Japon par le Saint-Siège.

La lettre a été lue à la grand-messe pontificale dans la salle Hi-biya, messe à laquelle assistaient 4,500 personnes, dont deux évêques américains, Mgr John F. O'Hara, de Buffalo, N.-Y., et Mgr Michael J. Ready, de Columbus, Ohio.

La communication pontificale, qui porte la date du 17 mai, était une réponse à une lettre adressée au Vatican le 27 novembre 1945 par le premier congrès des évêques catholiques japonais qui se sont réunis depuis la fin des hostilités.

Le message du Pape loue les efforts des catholiques japonais pour l'œuvre de la reconstruction et promet de l'aide matérielle ainsi qu'une augmentation du personnel ecclésiastique.

Le Saint Père a exprimé son chagrin des pertes de l'Eglise japonaise, en particulier "de la destruction de vos principales cathédrales, de tant d'églises et de presbytères, de l'annihilation de centres paroissiaux comme Urakami et Nakamichi, où le catholicisme avait établi ses racines les plus anciennes et les plus profondes."

Le ministre de l'Education Kotaro Tanaka, parlant au nom des fidèles du Japon, a dit à l'auditoire: "Plusieurs de mes compatriotes commencent pour la première fois à éprouver que le christianisme constitue une force vivante aux Etats-Unis, après être entrés en contact avec les forces d'occupation américaines et la "sage administration du général MacArthur."

Boulangerie détruite par le feu

Québec, 9 (D.N.C.). — Un incendie a détruit de fond en comble, de bonne heure hier matin, une des principales boulangeries de la rive sud, la boulangerie Alfred Mercier, de Lauzon.

Vol de \$12,000

Windsor, 9 (C.P.). — Six hommes armés et masqués ont envahi, de bonne heure hier, l'île Bob-Lo, ont immobilisé quatre employés et ont forcé un coffre-fort pour se saisir d'une somme de \$12,000. L'île Bob-Lo est une île canadienne dans la rivière Détroit, en face d'Amherstburg. Elle a été louée à une compagnie américaine d'amusement.

Chez les Kiwaniens



M. Exolpha Larivière, président des ventes de la campagne de pommes du club Kiwanis Saint-Laurent, qui sera lancée le mercredi, 17 juillet.

Syndicat reconnu à Louiseville

Les Trois-Rivières, 9. — Le syndicat national du vêtement de Louiseville détient un certificat de reconnaissance officielle de la Commission des Relations Ouvrières. Ce syndicat est sous la direction immédiate de M. Bernard Vézina, organisateur. Il fait partie du mouvement syndical, la Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada est affiliée à la Fédération Nationale Catholique des Trois-Rivières. Voici le texte du certificat.

"Commission de Relations Ouvrières de la province de Québec
Québec, 4 juillet 1946
"Le Syndicat National du Vêtement de Louiseville, Inc.,
Att. de la secrétaire,
Louiseville.

Dossier no 1283.
RE: Syndicat N. du Vêtement de Louiseville, Inc., et Empire Shirt Co. Ltd., de Louiseville.

La Commission de Relations Ouvrières a récemment pris connaissance de la demande de reconnaissance syndicale que vous lui avez soumise, celle-ci après s'être conformée aux dispositions de la loi à cet effet, décide par les présentes d'émettre un certificat de reconnaissance en faveur du Syndicat National du Vêtement de Louiseville, Inc., pour représenter les salariés, sauf les employés de bureau.

Saveur Parfaite THÉ ET CAFÉ "SALADA"

les gérants et surintendants à l'emploi de l'Empire Shirt Co. Ltd., aux fins de conclure avec celle-ci une convention collective de travail, le tout conformément aux dispositions de la Loi des Relations Ouvrières.

Le Secrétaire-adjoint, Léo Massicotte, L.L.L."

Le Syndicat demandera incessamment à la compagnie une entrevue pour commencer les négociations en vue de la conclusion d'une convention collective de travail, aux termes de la loi.

L'organisateur a déclaré qu'il espérait rencontrer auprès de la compagnie autant de collaboration que le Syndicat est prêt à en donner dans l'intérêt de tous et pour l'établissement de la paix sociale en ce coin de pays.

Il avoue sa culpabilité

P.-E. L'Archevêque, 10675 Pélouquin, a avoué sa culpabilité hier à différents chefs d'accusation. Selon la plainte, l'inculpé a volé à M. Pierre L'Archevêque un paletot de \$65, un porte-feuille et son contenu évalué à \$250, un radio d'automobile, un habit, de la lingerie, d'une valeur de \$200.

Le juge T.A. Fontaine a remis sa sentence au 11 juillet et le prévenu devra passer trois jours aux bureaux de la sûreté pour fins d'identification.

Encore des grévistes...

Deux grévistes du C.S.U. qui ont participé à la grève des marins, Robert Sénécal et J. P. Paradis, ont comparu hier devant le juge

T. A. Fontaine sous l'accusation d'avoir, le 27 mai dernier, causé des dommages évalués à \$400.00 au navire "City of Montreal" propriété de la Canada Steamship Line. Les deux prévenus sont aussi accusés d'intimidation. Ils ont été déclarés coupables et leur enquête a été fixée au 16 juillet. Ils devront passer trois jours aux bureaux de la Sûreté municipale pour fins d'identification.

Franco et l'Espagne

Peu de noms ont rempli les journaux en ces derniers temps comme celui du chef actuel de l'Espagne, le général Francisco Franco.

Si on lit parfois son éloge, il faut bien avouer que la presse, la grande presse, ne lui est pas ordinairement sympathique. Elle le représente comme un tyran, un dictateur, un fasciste dangereux. Les catholiques d'Espagne, cependant, et au premier rang l'épiscopat espagnol lui-même, ont une autre idée de leur chef. Sans en faire précisément un saint, ils lui reconnaissent de belles qualités, ils rendent hommage à l'œuvre de restauration morale et sociale qu'il a accomplie.

Il a paru utile de grouper quelques-uns de ces témoignages dont l'authenticité et la bonne foi ne peuvent être mises en doute, témoignages d'Espagnols, mais aussi de Français et d'autres qui devraient éclairer tous ceux qui veulent vraiment voir clair.

Plaquette de 16 pages.
Au comptoir: \$0.10
Par la poste: \$0.12
SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

BILLETS RÉDUITS pour l'est du QUÉBEC et les MARITIMES

Valables tous les jours, du 14 juin au 2 sept. Durée de validité: 21 jours. Arrêts en route facultatifs DE MONTRÉAL, Que., A:

Annapolis Royal (via Digby).....	\$22.65
(via Truro).....	25.70
Charlottetown.....	22.75
Digby (via Saint John).....	21.80
(via Truro).....	26.50
Fredericton.....	17.35
Gaspé.....	21.55
Halifax.....	23.50
Kentville.....	23.50
Moncton.....	18.30
Pictou.....	23.30
Rivière-du-Loup.....	10.15
Saint John.....	18.30
Sydney.....	27.95
St. Andrews.....	16.60
St. Stephen.....	16.30
Yarmouth (via Digby).....	24.35
(via Truro).....	26.50

Plus taxe fédérale.
Billets réduits entre les autres localités. Consultez les agents de chemins de fer.



PACIFIQUE CANADIEN
CANADIEN NATIONAL

"FEUILLETON DU "DEVOIR"

C'EST TOI QUE JE CHERCHAIS...

Roman par CONCORDIA MERREL

Traduit par Th. et E. de SAINT-SEBASTIEN

53. (Suite)

En y pensant, miss Brown dut reconnaître qu'en effet l'expression à la fois résignée et enjouée de Mrs Bent ne lui avait pas échappé.

— Sans doute, mais votre mère est aussi la mère de John, plaident-elle.

— Oui, mais nous n'avons pas pris du même côté. A quoi bon discuter, d'ailleurs? Epousez John, si cela vous convient, mais ne me reprochez jamais de ne pas vous avoir avertie des conséquences.

— Oh! il n'est question de rien pour le moment... répondit miss

Brown en se retournant vivement sur sa chaise pour éviter le regard inquisiteur de Deborah.

— Eh bien, reprit celle-ci, j'ai essayé de vous rendre service, — ce n'est pas ma faute si vous êtes entêtée, — voulez-vous m'en rendre un autre à votre tour?

— De quoi s'agit-il?

— Prêtez-moi une de vos jolies robes.

Miss Brown demeura bouche bée... Elle s'écria enfin:

— Pourquoi, Deborah? Pour quoi faire?

— J'ai une très importante réu-

nion demain après-midi et... il se traiterait essentiel... que, pour cette réunion... je porte une robe élégante. Allons soyez chic!

Miss Brown n'en revenait pas, mais elle mit, de la meilleure grâce du monde, sa garde-robe à la disposition de Deborah.

Le choix de la jeune fille se posa sur la robe bleu pâle, brodée de roses d'argent...

— Je n'aurais pas cru, dit innocemment miss Brown, que pour vos réunions moralisatrices, ce genre de toilette fût indiqué.

Pour toute réponse, Deborah la regarda bien en face et cligna un de ses plus beaux yeux bruns en souriant...

— Sans laisser à miss Brown le temps de revenir de sa surprise, Deborah plaça soigneusement la délicieuse toilette, la fit disparaître sous sa robe de chambre et sortit.

Le lendemain, le mystère s'éclaircit. Vers cinq heures de l'après-midi, Deborah, en tenue de ville, long manteau brun et chapeau de feutre de même teinte, — vint trouver miss Brown dans sa chambre au moment où celle-ci s'habillait pour

descendre au thé-lunch. Deborah dit à voix basse:

— Aimerez-vous venir au meeting avec moi?

— Cela m'intéresserait certainement, répondit miss Brown, mais je crains bien de ne pouvoir me rendre utile dans ce milieu.

— Je crois, au contraire, que vous vous trouverez dans votre élément, rectifia Deborah. Vous avez été bien gentille de me prêter votre robe et ce sera un plaisir pour moi de vous soustraire quelques instants à l'atmosphère opprimante de notre intérieur. Vous venez?

En conséquence, miss Brown descendit prier la famille de l'excuser et suivit Deborah... Une fois seuls, les Bent se frotèrent les mains avec satisfaction: ainsi leur invitée, dont les bas de soie s'apparentaient si malheureusement aux toiles d'araignées, commençait à prendre intérêt aux côtés nobles de l'existence! L'exemple édifiant de leur chère Deborah portait ses fruits.

Peu après le départ, l'attention de miss Brown fut attirée par l'accoutrement de Deborah et elle ne

tarda pas à s'apercevoir que celle-ci portait, sous son manteau de coupe sévère, une ravissante toilette bleu pâle, brodée de roses d'argent. La surprise de miss Brown ne devait pas s'arrêter là.

Dès l'abord, l'endroit choisi pour le meeting lui parut étrange: c'était un élégant restaurant, situé à la périphérie de la ville. Deborah conduisit miss Brown dans un grand cabinet de toilette où de nombreuses femmes, vêtues avec recherche, donnaient un dernier coup d'oeil à leur parure. Deborah se hâta de se débarrasser de son manteau de ville, se poudra et s'arrangea le visage. En même temps, son vocabulaire devint de plus en plus libre.

— Oh! Deborah, ne put s'empêcher de dire miss Brown.

Mais Deborah, sans se laisser impressionner, répondit:

— Ne faites pas semblant d'être choquée. Vous ne l'êtes pas, en réalité.

— Je vous assure que si, déclara miss Brown. Chaque fois que Bill lâche un gros mot, je lui donne une bonne tape.

— Si, comme moi, vous étiez obligée de vous observer continuellement, vous éprouveriez le besoin de temps en temps, de secouer le joug. Depuis quatre siècles, personne, dans ma famille, n'a prononcé un seul juron!

Les jeunes filles montèrent alors au restaurant où Deborah fut aussitôt accaparée par un groupe de jeunes gens des deux sexes, assis autour d'une grande table placée dans une alcôve formant salon. La conversation était très animée, mais miss Brown fut étonnée de ne pas entendre faire allusion ni au métrage de la flanelle rouge, ni aux habitants de l'île de Bongboria.

Seul, l'orchestre nègre de jazz évoquait le climat tropical et, par son vacarme assourdissant, les danses des indigènes de l'île de Bongboria.

Miss Brown se sentait tout à fait désorientée et commençait à se douter que le meeting n'avait rien d'orthodoxe.

Deborah, accueillie avec enthousiasme, prit place à la table, après avoir présenté miss Brown à toute

la compagnie. Elle commanda des sandwiches, des gâteaux, une charlotte russe, du café glacé et fit honneur au goûter.

— J'ai très faim, expliqua-t-elle à cette heure-ci, on sert à la maison un plantureux repas, suivant une tradition séculaire... N'est-ce pas, Mary?

Miss Brown ne se laissa pas entraîner à critiquer le thé-lunch de la famille Bent, mais elle en lous, au contraire, le menu et l'ordonnance.

A ce moment, l'orchestre attaqua un charleston endiablé et Deborah se leva aussitôt... Un des hommes présents la prit par la taille et ils se mêlèrent aux autres couples de danseurs.

Miss Brown suivit Deborah des yeux: celle-ci dansait avec une aisance qui témoignait d'une longue pratique.

"C'est certainement une habitude", conclut-elle.

De plus en plus intriguée, elle se pencha vers sa voisine et demanda: — Comment s'appelle ce dans-

(à suivre)

LA SESSION FEDERALE

M. MacDonnell reproche au gouvernement de n'avoir point réduit l'impôt en 1946

Le débat sur le budget engagé pour de bon — On n'a encore fait qu'effleurer les relations fédérales-provinciales et la taxation des coopératives — Amendement conservateur et sous-amendement coopératiste

Ottawa, 9 (D.N.C.) — Le débat sur le budget s'est engagé pour de bon aujourd'hui. Les porte-parole des trois partis d'opposition — MM. J.M. MacDonnell, député conservateur de Muskoka-Ontario, Angus MacInnis, député coopératiste de Vancouver-Est, et Solon Low, chef du parti créditiste — ont tour à tour critiqué le budget de M. Isley. Ils ont tous trois prononcé de bons discours, mais ils s'en sont tenus à l'analyse de la partie traditionnelle du budget — aux taxes, aux dépenses et à la dette. Ils ont laissé à d'autres députés de leurs partis respectifs le soin d'étudier les parties les plus contentieuses du discours de M. Isley, celles qui ont trait aux nouvelles propositions aux provinces et à la taxation des coopératives.

Le débat a commencé à languir dès la séance du soir, mais il est possible qu'il rebondisse lorsque l'on s'attaquera aux questions contentieuses des relations fédérales-provinciales et de la taxation des coopératives.

Les autres orateurs de la journée ont été MM. Gordon Innes, député libéral d'Halifax, G.R. Pearkes, député conservateur de Nanaimo, John Probe, député coopératiste de Regina, et R.W. Mayhew, député libéral de Victoria et secrétaire parlementaire du ministre des finances.

M. J.-C. MacDonnell

En prenant la parole au début de la séance, M. MacDonnell affirme que le peuple canadien aurait été beaucoup moins déçu par le budget de 1946 que par celui de 1945. L'année s'est terminée sans aucune réduction d'impôt, ce qui est une déception. Les finances ont réussi à équilibrer son budget. Et il fait observer que le déficit de \$300 millions annoncé par M. Isley sera en réalité d'environ \$1.300.000.000 à cause des déboursés d'environ \$1 milliard que le gouvernement devra faire pour payer les marchandises que certains pays étrangers, y compris la Grande-Bretagne, achèteront à crédit au Canada.

Au dire de M. Isley, poursuit le député de Muskoka-Ontario, nos prêts aux pays étrangers constituent des placements dont nous tirerons des revenus plus tard. Mais le ministre des Finances n'a pas dû étudier l'histoire des prêts de ce genre consenti après la première grande guerre. Une entreprise privée qui se conduirait de la même façon se trouverait rapidement en faillite. Jamais le gouvernement ne pourra alléger le fardeau des impôts avant d'avoir réussi à réduire les dépenses du temps de guerre. Mais il n'y a aucun signe d'économie dans les dépenses ordinaires, qui ont augmenté de \$200 millions. Depuis 1939, le nombre des fonctionnaires a monté de 70.000 à 150.000. On aurait pu s'attendre au moins à une réduction de 25 pour cent. Mais les nouveaux fonctionnaires font maintenant partie du paysage et ne partent pas. En un an, la réduction a été d'environ un demi pour cent.

Si le nombre des fonctionnaires avait été réduit de 10 pour cent seulement, les dépenses auraient diminué de \$25 millions. Une réduction de 25 pour cent aurait sauvé \$60 millions. Pour cela, il faudrait que le gouvernement ait une mentalité différente. Et M. MacDonnell cite un discours prononcé en 1920 par M. Mackenzie King, alors qu'il était chef de l'opposition, discours où M. King critiquait justement la mentalité d'un mouvement trop habitué à dépenser.

Avant d'accuser le gouvernement d'avoir réduit la production au lieu de l'accroître et d'avoir critiqué la nouvelle doctrine du financement par cycle préconisée par le gouvernement, M. MacDonnell déclare que les vastes dépenses du temps de guerre ont fait croire aux gens que les gouvernements peuvent créer de l'argent à volonté et donner constamment du travail à tous. Il en résulte que l'individu perd le sens de ses responsabilités personnelles. Ceux qui sortent de l'armée ou des usines de guerre ne veulent plus retourner à leurs anciennes occupations. Parlant de sécurité sociale, M. MacDonnell dit qu'en définitive on pourra constater que les pires adversaires de la sécurité sociale sont ceux qui font croire aux gens que le gouvernement peut dépenser sans limite.

Il reproche ensuite au gouvernement de n'avoir aucun plan précis pour éliminer les régies du temps

de guerre, puis il parle des relations avec les provinces. Il a déjà dit qu'en présentant ses nouvelles propositions aux provinces le gouvernement les menaçait d'un très gros bâton. Il soutient que les provinces doivent garder des sources de revenus bien à elles pour rester autonomes, puis accuse le gouvernement fédéral d'avoir abandonné les méthodes de discussion et de compromis pour en arriver à une entente avec les provinces.

En terminant, M. MacDonnell dit un mot du commerce international. En Europe, il voit la menace communiste et constate qu'il faut à tout prix aider la Grande-Bretagne à se relever. Il déplore l'obscurantisme à courte vue qui va peut-être amener les Etats-Unis à refuser un prêt à la Grande-Bretagne. A son dire, le Canada ne doit pas renoncer au système préférentiel britannique avant de savoir comment les Etats-Unis ont l'intention de se comporter comme pays importateur et exportateur.

De budget de M. Isley est un budget rempli d'irréalités: réductions irréelles des impôts; effort irréel pour encourager la production; tableau irréel de notre position économique et, surtout, attaque irréelle contre la citadelle de l'extravagance. Et M. MacDonnell propose l'amendement suivant:

"Cette Chambre regrette que le budget ne prévienne pas de réduction des impôts pour l'année 1946; que le budget n'indique aucune tentative sérieuse pour éliminer l'extravagance ou effectuer des économies dans les dépenses du gouvernement et, enfin, que la politique du gouvernement décourage la production."

M. Angus MacInnis

Remplaçant M. M.J. Coldwell, leader de la GCF, absent depuis quelques jours, le député GCF de Vancouver-Est, prétend d'abord que le budget ne tient aucun compte des changements économiques et sociaux qui se sont produits au Canada au cours des dix années de la crise et des six années de la guerre. C'est un budget qui copie ceux du passé et qui ne prépare pas l'avenir. C'est aussi un budget du genre de ceux qui, avant les hostilités, ont obligé le peuple canadien à vivre dans la pauvreté au milieu de son abondance de biens de toutes sortes.

M. MacInnis demande ensuite de l'économie dirigée, toujours plus d'économie dirigée. On en a eu pendant la guerre et ça été un succès. Pourquoi ne pas continuer d'en avoir et d'avantage?

Il reproche aussi à M. Isley de fonder son espoir de maintenir la prospérité que nous a valu la guerre sur les seuls trois facteurs, suivants: a) notre commerce d'exportation; b) les placements élevés que l'industrie privée se préparait à engager dans ses entreprises; c) les économies qu'a effectuées le peuple et qu'il se prépare maintenant à dépenser.

Reprenant ces trois points, M. MacInnis déclare que son parti est en faveur d'encourager par tous les moyens l'exportation. A son avis, toutefois, un pays ne doit vendre ce qu'il produit que pour pouvoir se procurer ce qu'il ne produit pas.

Les marchés extérieurs, c'est une belle chose mais ça ne serait de rien si le marché canadien manque de tout. Pour ce qui est de l'argent que l'industrie privée se prépare à dépenser, le député de Vancouver-Est, par principe, ne croit pas beaucoup à cela. Il pense, et il le dit, que tout ce que peut l'industrie privée, c'est de stimuler provisoirement les affaires. On sait où conduit, chez les hommes, l'usage des stimulants. Il en est de même dans l'économie. Cela ne vaut qu'un temps pour ensuite la laisser complètement épuisée. De toute façon, alors que, chaque année, l'industrie privée devrait placer au moins \$1.500.000.000 dans ses entreprises pour que tous les Canadiens aient du travail, une enquête sérieuse a démontré que tout ce qu'elle se prépare à lâcher, c'est un maximum annuel de \$620.000.000. On prendra-t-on la différence? Le budget ne propose rien à ce propos. Le Canada qui a su si bien dépenser dans la guerre et qui a eu la victoire laisse le sort de sa paix aux mains, qui sont loin d'être pures, de l'entreprise privée.

M. Isley compte beaucoup aussi sur les économies qu'on fait les Canadiens. Sur 5,616,712 éparpillés, il y en a tout près de 5.000.000, selon les chiffres officiels, qui ont moins de \$1000 en banque. Ces 5.000.000 de Canadiens n'ont en tout que \$862.000.000. C'est donc dire qu'en moyenne ils disposent d'à peine ce qu'il faut pour se payer quelques bougies de pain. Les Canadiens qui ont vraiment de l'argent le dépenseront, comme toujours, pour se procurer des articles de luxe ou le placeront.

M. MacInnis proteste encore contre le fait qu'on n'a pas élevé les exemptions de revenu non imposable à \$1000 pour les célibataires et à \$2.000 pour les gens mariés. Il trouve que c'est une honte de taxer quelqu'un qui gagne \$75 par année. C'est un fait que ça coûte plus cher à un célibataire pour se débrouiller qu'à des personnes mariées. De plus, dans le cas de ces derniers, on avait établi en 1944, — et le coût de la vie a monté depuis, — qu'une famille de cinq personnes, pour vivre honnêtement et se maintenir en santé, avait au moins besoin de \$1864 bon an mal an. Pourquoi taxer alors \$364 d'un revenu essentiel?

Le député de Vancouver-Est a aussi eu quelques félicitations à adresser au gouvernement. Il s'est dit très heureux d'avoir appris par le discours du budget que le gou-

vernement d'Ottawa signera des accords avec les provinces qui seront disposées à le faire. S'en prenant à ce propos à M. MacDonnell, qui avait accusé l'administration centrale d'avoir recouru à la manière forte avec les provinces, il a dit que ce sont deux provinces, celles de Québec et de l'Ontario, par le truchement de MM. Duplessis et Drew, qui les premières ont eu recours à la manière forte. En agissant comme ils se sont conduits, ces deux hommes ont montré qu'ils ne s'inquiétaient pas du tout de l'unité canadienne et du bien-être du peuple canadien.

M. MacInnis regrette enfin qu'Ottawa ait abandonné dans ses dernières propositions aux provinces les mesures de sécurité sociale dont il s'était d'abord fait le champion. Il espère que l'on pourra revenir là-dessus.

Il a aussi proposé le sous-amendement suivant à la motion recommandant l'adoption du budget: "que le Parlement regrette que le budget n'ait pas élevé suffisamment les exemptions des gens à revenus modestes; qu'il ne prévoit rien pour combler la différence entre les sommes que l'industrie privée est prête à placer dans ses entreprises et les sommes qu'il faudrait placer de façon à assurer un revenu national élevé et de l'emploi à tous les Canadiens; que le budget, dans les nouvelles offres aux provinces, ne souffle mot de mesures indispensables de sécurité sociale; que le budget ne reconnaisse pas le principe que les coopératives sont des organisations ne recherchant pas le profit".

M. Solon Low

Le chef du parti créditiste, M. Solon Low, a félicité le ministre des finances d'avoir permis aux agriculteurs et aux pêcheurs d'établir la moyenne de leur revenu sur une période de trois ans, d'avoir décidé de reviser et de simplifier la loi de l'impôt sur le revenu et d'avoir cherché à stimuler la production en réduisant les impôts sur les corporations. Il a exprimé le regret que le ministre des finances n'ait pas jugé à propos d'alléger dès cette année le fardeau de l'impôt. Il a suggéré de porter à \$2.000 l'exemption des personnes mariées et à \$1.200 celle des célibataires et de couvrir la marge entre cette exemption et l'exemption actuelle par des obligations de taxes remboursables dans un an, ce qui permettrait à la fois de parer à l'inflation et d'assurer aux gens des réserves pour le moment où ils auront à renouveler leur garde-robe ou leur mobilier après les années de guerre.

M. Low s'est ensuite employé à démontrer que la dette nationale énorme que nous avons ne saurait s'acquitter par le moyen des taxes et qu'il faut recourir à une nouvelle technique financière. Il a déclaré que l'augmentation exorbitante des impôts a toujours pour effet de réduire la liberté, la dignité et l'initiative du citoyen et de rendre l'Etat omnipotent comme on l'a vu en Allemagne hitlérienne et dans l'Empire romain.

M. Low a soutenu que les impôts élevés n'étaient pas nécessaires et qu'ils n'étaient que la conséquence de l'accroissement constant de la dette. L'Etat canadien, dit-il, a consacré 20,68% du revenu national en taxes en 1945-46 alors qu'il ne percevait en 1939 que 9,8% du revenu national. La dette nationale a atteint les 16 milliards et l'intérêt sur la dette qui absorbe cette année plus de 480 millions est devenu l'un des principaux items du budget. Il faut que le gouvernement brise le monopole de l'argent, qu'il abandonne la politique de confiscation des sommes énormes en impôts pour payer l'intérêt sur une monnaie faussée constituée par le crédit bancaire, que la Banque du Canada se fasse remettre par les banques la charte des obligations du gouvernement et le droit de créer le crédit. L'intérêt sur la dette représente en somme le transfert de paiements de la masse à une petite classe de créanciers.

M. Low a terminé son discours en reprochant au gouvernement fédéral de n'avoir pas convoqué une nouvelle conférence pour soumettre aux provinces ses nouvelles propositions.

M. G.-B. Innes

Le député libéral de Halifax s'en prend d'abord au discours du critique financier de l'opposition officielle, le député de Muskoka-Ontario. Ce qu'il a dit l'a extrêmement déçu parce qu'on n'y trouve rien de constructif. M. MacDonnell a prétendu en particulier que les réductions d'impôt annoncées par M. Isley sont des réductions pour rire. Ce n'est pas du tout ce que pense le petit contribuable. En fait il y en a de 550.000 à 600.000, l'an prochain, ne paieront plus aucun impôt sur le revenu et ils sont très reconnaissants de ce que le gouvernement a fait pour eux.

M. Innes est en outre d'avis que le dernier budget va énormément encourager la production et que celle-ci va s'accroître grâce à la

politique qu'a décidée de suivre le gouvernement, en dépit des raretés, des grèves, des incertitudes de toutes sortes. Il pense aussi que l'on va échapper au danger de l'inflation. Il est convaincu à ce sujet que les contrôles que le gouvernement entend maintenir nous sauveront de la situation extrêmement difficile à laquelle se heurtent de ce temps-ci les Etats-Unis.

M. G.-R. Pearkes

Le député conservateur progressiste de Nanaimo s'est contenté de parler des répercussions du budget sur l'industrie du bois de la Colombie canadienne. Il a demandé au gouvernement fédéral de cesser de construire des maisons d'habitation dans les grands centres. Il voudrait plutôt qu'il en élève près des scieries et des chantiers de sa province. Il trouve que l'on taxe trop l'industrie du bois au pays pour les services qu'on lui rend. Le gouvernement fédéral devrait s'occuper davantage de sylviculture, surtout en Colombie, où l'on compte près de 2.500 industries dépendant directement de la forêt.

M. J.-O. Probe

Le député C.C.F. de Regina est convaincu que l'entreprise privée est absolument incapable d'organiser la production dont nous avons actuellement besoin. Le gouvernement se doit donc d'intervenir. Comme M. MacInnis, il croit que le Canada s'intéresse trop de ce temps-ci à ses marchés extérieurs et qu'il ne s'occupe pas assez du marché domestique. Il mentionne que la Belgique fournit depuis la fin de la guerre à ses citoyens qui le désirent tout le capital qu'il leur faut pour devenir petits propriétaires.

M. R. W. Mayhew

Le secrétaire parlementaire du ministre des Finances, M. Ralph Mayhew, libéral de Winnipeg-Sud-Centre, participe au débat pour expliquer certains aspects du budget et des changements fiscaux. Après avoir longuement exposé l'état présent des finances du pays, il assure qu'il n'est pas interdit d'espérer que le budget sera équilibré en 1947-48.

A ceux qui protestent parce que les impôts n'ont pas été suffisamment réduits, M. Mayhew répond que les exemptions fiscales au Canada l'an prochain seront plus fortes que dans tout autre pays de l'Empire et que, pour la deuxième année de paix, les impôts seront plus faibles que pour la deuxième année de guerre, 1941.

En outre, au dire de M. Mayhew, personne n'était en droit d'attendre que les impôts soient de nouveau réduits en 1946, après la réduction de 16 pour cent annoncée par le ministre des Finances l'automne dernier. Si M. Isley avait ajouté de nouvelles réductions cette année, dit-il, il aurait fallu prévoir un déficit plus considérable.

Tension en Pologne

Varsovie, 9 (A.P.) — Le retour de milliers de rapatriés Juifs de Russie en Pologne fait craindre aux autorités le retour d'incidents violents comme le pogrom de Kielce où 41 personnes sont mortes.

Un porte-parole du gouvernement a dit que des chars blindés et des forces armées avaient été envoyés sur les lieux de l'incident afin de prévenir tout début de révolte.

Le vice-premier ministre Stanislaw Mikolajczyk a vivement protesté contre l'accusation que le parti paysan dont il est le chef ait causé cette émeute. "Je condamne catégoriquement de tels actes de violence", a-t-il déclaré. Le parti paysan polonais condamne le meurtre des citoyens innocents et suit une politique de tous, quelles que soient la race et la position sociale.

Réquisitoire contre Mihailovitch

Belgrade, 9 (A.P.) — Le procureur en chef au procès du général Draja Mihailovic, le colonel Milos Minich, a commencé son réquisitoire, hier, en déclarant que toutes les accusations portées par la poursuite avaient été prouvées d'irréfutable façon.

Minich a aussi accusé les représentants anglo-américains au quartier général de Mihailovic d'avoir poussé celui-ci à combattre les communistes yougoslaves. Accusant le chef Chetnik d'avoir combattu le mouvement de la libération nationale durant quatre ans, Minich a dit que tous les politiciens d'avant-guerre avaient collaboré avec lui.

Truman donnerait son approbation

Washington, 9 (A.P.) — L'on présume, à Washington, l'approbation du président au nouveau projet de loi, actuellement devant le Sénat, destiné à faire revivre l'Office des prix.

Un haut fonctionnaire qui a refusé de s'identifier, a dit qu'il ne doutait pas un instant de l'approbation du président pourvu que le Congrès accepte la mesure telle que rédigée.

L'on s'attend à ce que le Sénat adopte cette nouvelle mesure avec la même majorité que celle qui a approuvé l'abolition de l'Office des prix. L'abolition avait été votée par 44 voix contre 29. Seize démocrates s'étaient alliés aux républicains dans ce vote.

A la mémoire de Roosevelt

Londres, 9 (Reuter) — M. Herbert Morrison, leader du gouvernement à la Chambre des Communes, a annoncé hier que la Grande-Bretagne pourrait bien ériger un monument national à la mémoire du président Franklin Delano Roosevelt.



Fermés le samedi durant juillet et août

Ouverts de 9 h. à 5 h. 30 les autres jours

VENEZ FAIRE VOS ACHATS DES
LE DEBUT DE LA SEMAINE

IMPERMEABLES EN PLASTIQUE

à l'épreuve des ondées

Pour madame,
un raglan

Manteau imperméable de coupe Raglan en plastique brun, doré clair, blanc, vert, mauve. Taille à 4.95
ceinture.

Pour fillettes de
8, 10, 12 ans

C'est le manteau plastique bleu pour, bleu royal, jaune, rouge, blanc, vert, rose... le haut avec 3.95
capuchon à même l'encolure.

DUPUIS — rez-de-chaussée (centre)



Un cabinet de couture

moderne, élégant, remplaçant la corbeille à ouvrages...

Petit meuble gracieux de belle apparence, en noyer plaqué. Hauteur 24 1/2", largeur 15 1/4", profondeur 11 1/2". Son fini soigné le désigne à n'importe quelle pièce de la maison.

UN JOLI CADEAU DE NOCES 15.50
... à bas prix

DUPUIS — mezzanine (De Montigny)



Foli Tissu Perse

(CHINTZ)
au fini glacé

Dessins d'animaux et autres

Pour housses, couvre-lit, rideaux et draperies de chambres d'enfants. Largeur environ 36 pouces. Prix ord. 1.15 et 1.35.

PRIX D'AUBAINE, LA VERGE 1.00

LES DESSINS D'ANIMAUX

sont tout indiqués pour la chambre de l'enfant... tout comme pour les rideaux et draperies d'un camp... Aussi dessins champêtres... motifs de jouets multiples... le tout aux coloris gais et durables.

VOYEZ CETTE PERSE INDIENNE

ou rayon des rideaux demain matin.

DUPUIS — cinquième (De Montigny)

Dupuis Frères

RAYMOND DUPUIS, président A.-J. DUGAL, v.-p. et gér. gén.

Petite Histoire de France

par René RISTELHUEBER
Ministre de France

L'Histoire de la France est une des plus belles histoires que l'on puisse raconter.

C'est celle d'un grand pays qui s'est distingué dans tous les domaines, et dont la haute culture a toujours rayonné sur le monde.

Illustrations de Maurice Raymond.

Solidement cartonné avec dos toile rouge, dans le format 8 1/2" x 11", cet album contient 138 pages.

Au comptoir : \$1.50
Par la poste : \$1.65

SERVICE DE LIBRAIRIE
DU "DEVOIR"

EXAMEN DE LA VUE

LUNETTES - LORNGONS

J. O. GIROUX O.D.

Membre diplômé de l'A.E.P.O. de Paris
Assisté d'optométristes diplômés

Bureau chez

Dupuis Frères

MONTREAL